

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

VENDREDI 21 AOÛT 2015

PASSATIONS DE SERVICES

Les copies du BEPC et du Bac sur
la table d'Anatole Collinet Makosso

À un peu plus d'un mois de la rentrée scolaire 2015-2016, les copies non-corrigées du BEPC et celles du Bac corrigées mais non encore exploitées ont été symboliquement transmises au nouveau ministre en charge de l'Enseignement primaire et secondaire qui en fait l'une de ses priorités.

À l'occasion de la cérémonie de passage de témoin organisée hier, Anatole Collinet Makosso, qui a présenté l'école comme « le berceau de la République », a salué l'action menée par son prédécesseur, Hellot Matson Mampouya, à la tête de ce département ministériel.

La journée d'hier a vu également André Raphaël Loemba transmettre le témoin à Jean Marc Thysthère Tchicaya qui hérite du ministère des Hydrocarbures, Claudine Munari à Euloge Landry Kolelas qui a pris les clés du ministère du Commerce et des approvisionnements, Alain Akouala Atipault à Parfait Aimé Coussoud Mavoungou nouveau ministre à la présidence chargé des Zones économiques spéciales. [Pages 3 et 7](#)



Signature de parapheurs par Anatole Collinet Makosso et Hellot Matson Mampouya, le 20 août



Un stock d'eau minérale étiquetée Bayo

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Le PADE accorde une subvention de 53 millions FCFA à la société Bayo

La société de laiterie (Bayo) vient de bénéficier d'une subvention du PADE de 53 millions FCFA, dans le cadre du soutien en faveur des Petites et moyennes entreprises.

Cette subvention destinée au renforcement des capacités techniques et opérationnelles de Bayo permettra également à cette société d'étendre sa gamme de produits qui inclura désormais la production d'eau minérale et de jus de fruits. [Page 5](#)

TRANSPORT AÉRIEN

Les vols locaux perturbés à cause d'une pénurie de fuel

Suite aux difficultés d'approvisionnement en fuel constatées dans les aéroports de Brazzaville et Pointe-Noire, les

compagnies aériennes desservant les principales villes du Congo, ont annoncé l'annulation des vols, excepté ceux en

partance et en provenance de Paris Charles de Gaulle prévus ce vendredi.

ADMINISTRATION
DU TERRITOIRE

Le nouveau préfet de Brazzaville investi dans ses fonctions

Pierre Cebert Iboko Onanga a été officiellement installé hier dans ses fonctions par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou. [Page 2](#)



ÉDITORIAL

Stabilité

Page 2

AC LÉOPARDS

Guelord Bhebey Ndey évacué en France [Page 16](#)

ÉDITORIAL

Stabilité

Même si tout le monde ne le reconnaît pas, le principal acquis des quinze dernières années a été l'instauration d'un climat de paix intérieure qui a permis au Congo de se reconstruire. Sorti profondément meurtri des luttes intestines de la fin du siècle précédent, le Congo a su se réconcilier avec lui-même, panser les plaies ouvertes par les guerres civiles, pardonner à ceux qui l'avaient plongé dans le chaos et, simultanément, mettre de l'ordre dans ses administrations, mener à bien les grands travaux d'infrastructure sans lesquels aucun progrès social n'aurait été possible, procéder à l'aménagement de son territoire afin de désenclaver tous les départements.

La question qui se pose à nous aujourd'hui est celle de la poursuite du lent et puissant processus qui permit au peuple congolais de se reconstruire. La nature humaine étant ce qu'elle est, c'est-à-dire capable du pire comme du meilleur, tout, en effet, doit être mis en œuvre pour que les avancées réalisées depuis l'an 2000 soient non seulement protégées mais encore renforcées. Et cela, bien évidemment, ne peut se faire que si la stabilité acquise grâce à de grands sacrifices se trouve renforcée dans les mois à venir.

Même si, donc, une partie de la classe politique ne le reconnaît pas c'est tout l'enjeu de la réforme institutionnelle en préparation. Car le Congo ne pourra pas accélérer le rythme de son développement et résoudre les problèmes de toute nature qui se posent à lui s'il n'adapte pas sa gouvernance publique aux réalités de ce temps. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer les défauts et les manquements que dénonce jour après jour cette même partie de la classe politique qui s'oppose à tout changement sans craindre de se contredire.

Encore une fois, ce qui compte le plus dans cette affaire c'est de préserver la paix intérieure qui nous a permis de nous relever. Instruits par l'expérience, nous savons, nous simples citoyens, que cette paix, cette stabilité n'a pas de prix. Voyons si tout le monde sera assez sage dans les jours et les semaines à venir pour éviter les dérapages, les provocations, les agressions qui mettraient en péril l'ordre public.

Les Dépêches de Brazzaville

BRAZZAVILLE

Le nouveau préfet s'engage pour une ville propre

À la faveur de la cérémonie de son intronisation par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, en qualité de préfet du département de Brazzaville, le 20 août, Pierre Ceberb Iboko Onanga, a indiqué que les tâches qui l'attendent sont immenses étant donné que Brazzaville est l'épicentre de toutes les activités politico-administratives.

Le nouveau préfet de Brazzaville a ainsi demandé à la population de la ville capitale de tout mettre en œuvre pour que les invités aux 11^e Jeux africains

contexte marqué par le débat sur l'évolution des institutions constitutionnelles congolaises et l'amélioration de la gouvernance électorale. Le promu s'est



Pierre Ceberb Iboko Onanga

trouvent la capitale politique du Congo vêtue de sa plus belle robe. Il a aussi instruit tous les tenants des commerces et autres échoppes situés tout le long des artères principales de refaire la peinture. De même que les voiries urbaines doivent être bien entretenues, a-t-il renchéri.

Pierre Ceberb Iboko Onanga a remercié le président de la République, Denis Sassou N'Guesso qui l'a choisi comme préfet de Brazzaville dans un

engagé à faire respecter les lois et règlements de la République en se situant strictement dans leurs limites.

En effet, conscient du fait que les attributions des uns et des autres s'entremêlent parfois au niveau du département et de la commune, Pierre Ceberb Iboko Onanga a précisé qu'il « s'emploiera à circonscrire et à clarifier l'étendue des attributions des uns et des autres dans cet espace administratif où de multiples conséquences

croisées s'entremêlent, s'entrecroisent en causant des désagréments soit aux usagers dans leur excessive application, soit à l'Etat dans leur inapplication ».

À l'endroit des collectivités locales, il s'est engagé à exercer le contrôle tel que le prescrivent les textes règlementaires. Pierre Ceberb Iboko Onanga a assuré les communautés étrangères vivant au Congo qu'il veillera à l'application des lois et règlements sur l'entrée et la sortie des étrangers du territoire congolais, tout en exprimant sa disponibilité et sa sollicitude à leur égard.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation s'est contenté de rappeler au promu les missions cardinales d'un préfet qui se résument pour l'essentiel, selon Raymond Zéphirin Mboulou, à assurer l'exécution des lois et règlements de la République ; assurer le maintien de l'ordre public ; coordonner les actions des services

déconcentrés de l'Etat et des circonscriptions administratives secondaires ; exécuter, au niveau local, les directives du gouvernement et assurer, au nom de l'Etat, la tutelle sur le Conseil départemental et municipal.

Notons que Pierre Ceberb Iboko Onanga est âgé de 58 ans, marié et père de neuf enfants. Il a été précédemment préfet du département de la Cuvette. Il avait déjà procédé à la passation de service avec son prédécesseur, le général Benoit Mondelé Ngolo.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gyspie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guylche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COMMERCE ET APPROVISIONNEMENTS

Euloge Landry Kolélas mise sur la concertation et la négociation

Le nouveau ministre a pris les commandes du ministère du Commerce et des approvisionnements le 20 août à Brazzaville, à l'issue d'une cérémonie de passation de consignes avec son prédécesseur, Claudine Munari. Il s'est engagé à accomplir son travail «avec loyauté pour l'intérêt de la population congolaise.»



Claudine Munari et Landry Koléla échangeant des parapheurs

« Nous voulons avancer avec l'ensemble des acteurs du commerce, les différents partenaires ainsi que les intelligences d'autres départements ministériels », a déclaré Euloge Landry Kolélas.

Outre l'échange des parapheurs et la présentation de l'organigramme de ce département ministériel, Munari et Kolélas se sont appesantis sur les dossiers nécessitant un traitement urgent. Il s'agit au plan multilatéral, de la mise en œuvre de l'accord de l'Organisation mondiale du commerce sur la facilitation du commerce international ; de la poursuite des négociations avec l'Union européenne en vue de la signature de l'accord de partenariat économique sous régional (APE). Il revient au Congo d'organiser, à la fin de ce mois, le comité régional de suivi des négociations relatives à cet APE.

S'agissant des accords commerciaux bilatéraux, les dossiers en instance de traitement sont notamment les projets d'accords de coopération soumis à l'appréciation de la partie congolaise avant signature, par l'Algérie, le Nigéria et la Turquie. Le projet de construction du laboratoire de contrôle de la qualité des aliments à Pointe-Noire avec l'appui du gouvernement indien ainsi que la mise en œuvre des conclusions du dernier comité conjoint de commerce entre le Congo et l'Afrique du Sud, tenu en juillet dernier à Brazzaville, font aussi partie des priorités.

Qu'en est-il du commerce intérieur ?

Un document sur la politique nationale a été élaboré avec l'appui de l'Union européenne, dans le cadre du projet de renforcement de capacité commerciale et entrepreneuriale et du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Pour mettre en œuvre ce programme, la contrepartie nationale estimée à hauteur de 142.000.000 FCFA devrait être mobilisée, selon les termes de l'accord signé avec le Pnud. Afin d'assainir le climat des affaires et de lutter contre la vie chère, deux projets de lois sur la concurrence et la protection du consommateur sont en instance d'adoption par le Conseil des ministres.

Le nouveau ministre du commerce devrait poursuivre l'installation de la mercuriale dans les marchés et la faire respecter. Une démarche contre la surenchère qui caractérise le marché congolais. Autre défi : les emballages en plastique dont l'utilisation est strictement interdite par la loi.

Iopelle Mboussa Gassia

TRANSPORT AÉRIEN

Des vols annulés à Brazzaville et à Pointe-Noire

Selon les informations recueillies par Les Dépêches de Brazzaville, certaines compagnies d'aviation ont annulé, le 20 août, leurs vols entre Brazzaville et Pointe-Noire. Le manque de kérosène serait à l'origine de cette situation. Les passagers ayant réservé leur vol à cette date ont été informés qu'ils ne voyageraient plus. Sauf la compagnie TAC qui continue à desservir les deux villes du Congo. Equatorial Congo Airlines (ECAir), dans un communiqué, indique que la situation risque de perdurer pendant plusieurs jours à cause des problèmes de ravitaillement du fuel dans les aéroports de Brazzaville et Pointe-Noire. Cette compagnie précise cependant que les vols entre Brazzaville et Paris sont maintenus pour ce 21 août. Une exclusivité réservée aux passagers de Brazzaville et de Kinshasa.

N.F.L.

HYDROCARBURES

Jean Marc Thysthère Tchicaya croit en la force du travail

Le nouveau ministre des Hydrocarbures Jean Marc Thysthère Tchicaya a exprimé son optimisme sur la force du travail commun pour relever les défis aussi bien dans l'amont que dans l'aval pétrolier. Il a pris officiellement ses fonctions le 20 août à Brazzaville dans ce département dit stratégique. Il remplace André Raphaël Loemba, dans un contexte mondial marqué par la chute du prix du baril du pétrole.

« Nonobstant la baisse du prix du baril, notre secteur doit continuer à jouer son rôle afin de soutenir l'ambitieux programme de modernisation et d'industrialisation de la République du Congo », a déclaré, confiant Jean Marc Thysthère Tchicaya, au cours de la cérémonie de passation de services avec son prédécesseur.

Le ministre sortant lui a remis plu-

des dossiers en cours et les rapports d'activités des différentes entités du ministère.

Dressant un bilan, André Raphaël Loemba a fait le point des réalisations entreprises dans ce département, mettant l'accent sur le travail collectif entrepris par tous les acteurs du secteur. Ainsi, les sociétés pétrolières de l'amont et de l'aval avec leurs ingénieurs, techniciens, et per-



Les deux ministres à quelques minutes de la passation de service, photo adjac

sieurs dossiers déclinant la tâche que son successeur aura à mener. Ces documents concernent : les textes réglementaires relatifs au secteur des hydrocarbures ; la liste récapitulative

sonnels ont démontré leur professionnalisme, en comblant tant bien que mal les besoins du pays, a reconnu le ministre sortant. Ainsi, a-t-il dit, ces acteurs ont

fait preuve d'audace et d'ingéniosité, en mettant en œuvre des technologies complexes, explorant de nouveaux horizons et de nouvelles thématiques. Dans cette lancée, ils ont contribué à la croissance de la production nationale d'huile et de gaz.

« Toutes les réussites de notre secteur en matière d'exploration, de développement, d'exploitation, de raffinage et de distribution représente la partie émergée d'un travail collectif réalisé. Je vous exhorte à faire d'avantage », a encouragé André Raphaël Loemba, s'adressant à tous les acteurs concernés car des défis à relever existent encore.

Par ailleurs, il a insisté sur des priorités, notamment au niveau de la coopération internationale concernant l'Association des producteurs de pétrole africains (Appa) et l'Organe Interétatique avec pour point culminant, le dénouement propice de la zone d'intérêt commun Lianzi, entre le Congo et l'Angola, avec la production de la première huile, après 12 ans de prospection. L'ancien ministre des Hydrocarbures, a suggéré à son prédécesseur de suivre la question de la restructuration en profondeur de l'Appa décidée en Conseil des ministres, du fait des faiblesses constatées dans l'accomplissement de ses missions.

Nancy France Loutoumba

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou s'engage à favoriser l'éclosion du secteur

La cérémonie de passation de service l'ancien et le nouveau ministre des Zones économiques spéciales s'est déroulée le 20 août, en présence du conseiller du chef de l'Etat en charge de l'Industrie et de la promotion du secteur privé, Eugène Gangoué ; du représentant du Secrétaire général du gouvernement, Wilfried Ondzé et du personnel du ministère.

Le ministre sortant, Alain Akouala Atipault, a remercié le président de la République, Denis Sassou Nguesso, qui dit-il, « lui a permis de vivre treize années extraordinaires à servir à ses côtés ». Il a, par ailleurs, souhaité une bonne continuation à son successeur, tout en assurant, qu'il était heureux et fier de lui transmettre le témoin ; celui de l'avenir, de la construction économique du Congo. « Les zones économiques spéciales, pour moi, sont mystiques. Lorsque vous voyez ce qui se fait dans les pays tels que la Chine, l'Inde, le Singapour, la Malaisie, Vous ne pouvez que croire à la justesse de la vision que le président Denis Sassou N'Guesso a eue en mettant en

place ce ministre ».

La lecture du procès-verbal de cette passation de service et de ses annexes a porté notamment sur les éléments suivants : la revue du cabinet des directions rattachées, des directions générales et de l'instruction générale des zones économiques spéciales ; revue des dossiers en cours de traitement et en instance ; revue de la situation du matériel et du personnel ; données relatives à l'exécution du budget 2015 et la prévision budgétaire de 2016.

De son côté, le ministre entrant, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a fait savoir qu'il était reconnaissant envers le chef de l'Etat pour l'avoir confié la mission de poursuivre l'oeuvre engagée par son prédécesseur. Il a rappelé que le travail abattu n'était pas du tout facile. « Aujourd'hui on peut dire que nous sommes sur la rampe de lancement. Par rapport au travail qui a



Alain Akouala Atipault et Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou

été fait, nous pouvons dire que les indices macroéconomiques de notre pays, nous permettent de croire que le moment est arrivé pour un demain meilleur. Notamment de la création d'emplois. Et je crois que nous allons nous atteler à cette tâche », a-t-il promis.

Au regard du travail présenté par son prédécesseur, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a indiqué que « les clignotants d'aujourd'hui permettent de voir. La zone économique spéciale ne peut se faire que s'il y a des infrastructures. Aujourd'hui, nous les avons ».

Guillaume Ondzé

AVIS DE VACANCES DE POSTE D'APPEL À CANDIDATURES

EN APPLICATION DE LA DÉCISION N° 400/CM/CIPRES DU 06 JUIN 2014 DU CONSEIL DES MINISTRES DE TUTELLE DE LA CIPRES, UN SIXIÈME CONCOURS DE RECRUTEMENT DE QUATRE (04) INSPECTEURS REGIONAUX DE LA PREVOYANCE SOCIALE SERA ORGANISÉ.

CE CONCOURS EST OUVERT AUX CADRES SUPÉRIEURS RESSORTISSANTS DES ÉTATS MEMBRES DE LA RÉFÉRENCE OCCUPANT OU AYANT OCCUPÉ PENDANT CINQ (5) ANS AU MOINS UN EMPLOI DANS TOUT DOMAINE DE COMPÉTENCE.

I - CONDITION DE PARTICIPATION

TOUT CANDIDAT DOIT ÊTRE ÂGÉ D'AU MOINS 35 ANS ET D'AU PLUS 50 ANS À LA DATE D'OUVERTURE DU CONCOURS.

IL DOIT ÉGALEMENT REMPLIR LES CONDITIONS SUIVANTES :

- AVOIR LA NATIONALITÉ D'UN ÉTAT MEMBRE DE LA CONFÉRENCE ;
- JOUIR DE SES DROITS CIVIQUES ET ÊTRE DE BONNE MORALITÉ ;
- AVOIR SATISFAIT AUX LOIS SUR LE RECRUTEMENT DANS L'ARMÉE DE SON PAYS, SI CELA EST OBLIGATOIRE
- REMPLIR LES CONDITIONS DE QUALIFICATION, D'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLES ET D'APTITUDE PHYSIQUE COMPATIBLE AVEC L'EMPLOI ;

IL DOIT ENFIN PRÉSENTER UN DOSSIER ADMINISTRATIF CONTENANT :

- UNE DEMANDE DE CANDIDATURE ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA PREVOYANCE SOCIALE ;
- UN EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE OU JUGEMENT SUPPLÉMENTAIRE EN TENANT LIEU ;

- UN CERTIFICAT DE NATIONALITÉ ;
- UN EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE DATANT DE MOINS TROIS (3) MOIS ;
- UNE COPIE DE CHACUN DE SES TITRES, DIPLOMES, ATTESTATION DE QUALIFICATION ;
- UN CURRICULUM VITAE ;
- UNE PIÈCE ATTESTANT LA RÉGULARITÉ DE SA SITUATION AU REGARD DU SERVICE NATIONAL OU DE L'ARMÉE DE SON PAYS LE CAS ÉCHÉANT ;
- UNE ATTESTATION DÉLIVRÉE PAR L'EMPLOYEUR, OU TOUTE AUTORITÉ COMPÉTENTE PROUVANT QUE LE CANDIDAT EST UN CADRE DE NIVEAU SUPÉRIEUR OCCUPANT OU AYANT OCCUPÉ PENDANT CINQ (5) ANS AU MOINS, UN POSTE DANS SON DOMAINE DE COMPÉTENCE ;
- UN CERTIFICAT MÉDICAL ATTESTANT QU'IL REMPLIT LES CONDITIONS D'APTITUDE PHYSIQUE NÉCESSAIRES DÉLIVRÉES PAR LES AUTORITÉS MÉDICALES AGRÉÉES.

TOUTE PIÈCE, COPIE OU PHOTOCOPIE D'UNE PIÈCE DOIT ÊTRE CERTIFIÉE CONFORME PAR L'AUTORITÉ COMPÉTENTE.

TOUTE FALSIFICATION OU SURCHARGE DE DOCUMENTS DE CANDIDATURE CONSTITUE UN MOTIF DE REJET DE DOSSIER ET DE NULLITÉ DE RECRUTEMENT ÉVENTUEL, SANS PRÉJUDICE DES POURSUITES JUDICIAIRES.

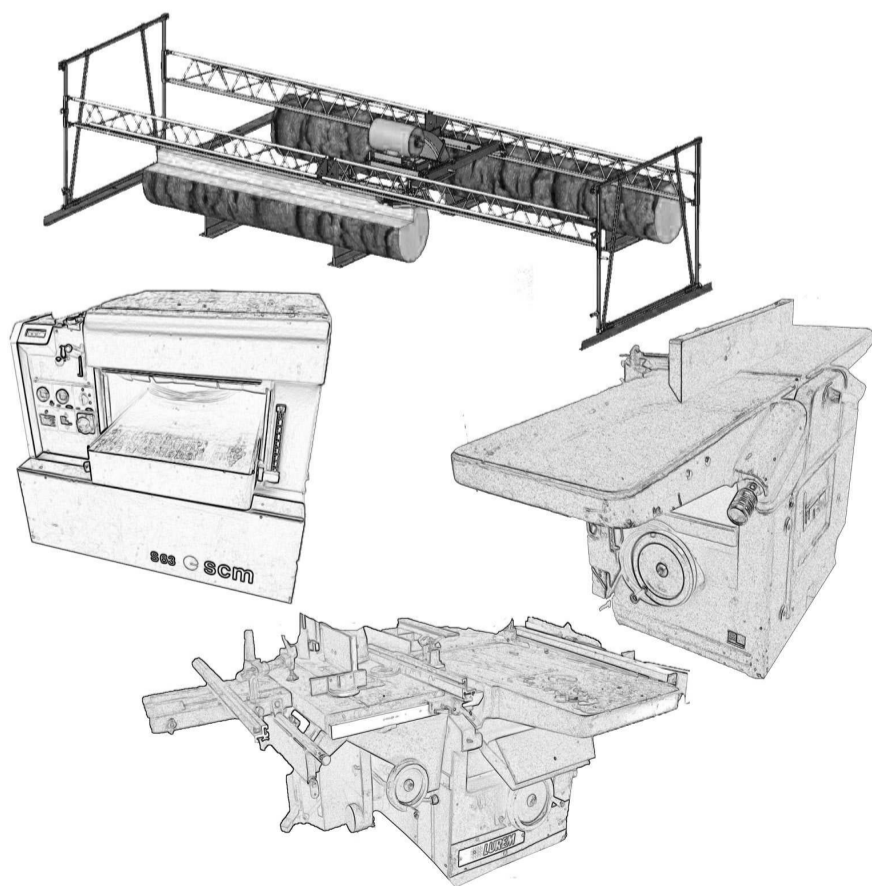
II - DEPOT DE CANDIDATURES

LES DOSSIERS DE CANDIDATURE SONT RECUS AU CABINET DU MINISTRE DE TUTELLE EN CHARGE DE LA PREVOYANCE SOCIALE DES ÉTATS MEMBRES DE LA CONFÉRENCE AU PLUS TARD LE 26 AOÛT 2015.

VENTE MACHINES A BOIS

EXPORT - NEUF & OCCASION

Devis avec transitaire



Ets. JOULIN Père & Fils – Paris

10, rue Destouches – 94500 CHAMPIGNY sur MARNE – FRANCE

Brazzaville : 06 66 47 290 - Paris : +33 (0)6 08 02 59 42

Fax : +33 (0)1 42 07 12 13

Email : ets.joulin@free.fr

Docteur Li zuowei, un membre des docteurs de l'équipe Mission Médicale Chinoise à l'Hôpital général de Loandjili Pointe-Noire République du Congo, qui provient de TIANJIN CHINE, avec le diplôme de docteur en médecine clinique, excelle dans le cadre de la médecine occidentale et d'Acupuncture traitement principal système nerveux, système sportif, impuissance sexuelle, éjaculation prématurée, tous les symptômes d'algie, etc. C'est la deuxième fois où il vient travailler au Congo avec la louange des directeurs et des malades. Docteur Li Zuozei fournit des soins de médecine gratuitement aux malades africains qui sont avec difficulté à payer.

L'horaire de la consultation externe de l'Acupuncture de médecine traditionnelle chinoise à l'Hôpital général de Loandjili est 9 :00-11 :30 de Lundi à Vendredi.

TEL : 00242-064250460 / 00242-068667298,

E-mail: 13820376327@163.com



GESTION FORESTIÈRE

Le FNUAP et le Congo unanimes sur la question du genre

Au cours d'un tête-à-tête, ce mercredi 19 août, à Brazzaville, entre le ministre congolais de l'économie forestière, Henri Djombo et la représentante du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), Barbara Laurenceau, en compagnie d'une forte délégation, il a été évoqué la nécessité d'insérer l'éducation des jeunes filles, la participation des femmes et des autochtones dans l'exploitation forestière.

L'objet de la rencontre, a confié la représentante du FNUAP, est de voir dans quelle mesure le gouvernement congolais et l'ensemble du système des Nations unies au Congo, pourront mutualiser leurs efforts en vue de promouvoir la question d'équité et d'égalité des sexes, notamment la scolarisation des filles, la lutte contre les violences basées sur le genre, ainsi que la participation politique des populations rurales et autochtones. « Nous sommes présentement en plein exercice de diagnostic de la situation de genre au Congo, c'est tout le système des Nations unies au Congo qui conduit cet exercice conjointement. », a indiqué Barbara Laurenceau.

Le ministère de l'Economie forestière et du développement durable est l'un des départements ministériels les plus proches de la population surtout rurale et autochtone, a fait remarquer la responsable du FNUAP, raison pour laquelle les différents partenaires sont convenus de travailler sur des questions de droit de ces citoyens vulnérables, dans le cadre d'un programme d'activités pour les douze mois et les quatre ans à venir.

« Le ministre nous a édifiés sur la population autochtone et des questions de droit de cette catégorie de la population congolaise. Il a également été question des mesures proactives que le gouvernement prend et doit toujours prendre plus avec ses partenaires tels que nous du système des Nations unies pour s'assurer que tous ses citoyens et citoyennes ont leurs droits reconnus et peuvent participer activement à la construction de leur société. », a-t-elle insisté.

En rappel, le FNUAP est un organisme du système des Nations unies ayant pour vocation d'aider les pays à utiliser les données démographiques dans leur politique et programme visant à réduire la pauvreté et contribuer au respect de planning familial, ainsi qu' à faire en sorte que chaque accouchement soit sans danger et que, chaque jeune soit à l'abri du VIH. De même, que chaque fille et chaque femme doivent être traitées avec dignité et respect.

Fiacre Kombo

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Le PADE accorde une subvention de 53 millions FCfa à la société Bayo

Cet argent, qui a été accordé dans le cadre des subventions octroyées par le Fonds d'appui à coûts partagés (Facp) aux petites et moyennes entreprises, a permis à ce jour, à l'entreprise Bayo, tenu par un Congolais, de renforcer ses capacités techniques, mais aussi et surtout d'étendre sa gamme de produits qui inclut désormais l'eau minérale et les jus de fruits.

Les responsables du Projet d'appui à la diversification de l'économie (PADE), ont visité, le 19 août, l'ensemble des installations techniques de cette unité de production, installée à Madibou, dans le 8ème arrondissement. La visite conduite par Sékou Camara, chef des opérations du Facp, s'inscri-

formation interne, à l'occasion de laquelle, quelques spécialistes ont été recrutés, selon les trois filières que l'usine développe, en vue de renforcer le dispositif existant.

Le premier site visité, a été celui de Mbouono où sont installées deux unités de production. Il s'agit de l'usine de

subvention, la société a amélioré considérablement son processus de fabrication de lait.

Cette laiterie qui était semi industrielle est devenue industrielle, avec environ 60 sacs de lait produits par jour, en fonction de la demande. Pour le PADE, dont la mission primordiale est de soutenir le secteur hors pétrole et favoriser la diversification de l'économie, c'est un challenge.

« Le FACP a apporté une subvention de 53 millions de FCfa à l'entreprise Bayo, pour



Des ouvrières à l'oeuvre / (photo adiac)

vait dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du projet pour lequel le PADE, co-piloté par le Congo et la Banque, a octroyé cette subvention.

Ainsi, en visitant tour à tour l'ensemble des installations, Sékou Camara, qui était accompagné d'autres responsables du PADE, a tenu à s'informer sur l'exécution dudit projet, conformément au cahier des charges.

La somme accordée, a permis en premier lieu, à l'entreprise Bayo, de financer d'abord une

fabrication des jus de fruits, dont la production actuelle a augmenté considérablement, grâce à cette subvention. Celle-ci a permis aussi, à ce jour, à cette société privée de lancer la filière eau minérale. Embouteillée par Bayo, l'eau sera disponible sur le marché dans les tout prochains jours.

Le dernier site visité par la délégation, est celui de Massissia où l'entreprise fabrique depuis plusieurs années déjà, les yaourts en pot, sa première filière. Ici, toujours grâce à cette

qu'elle renforce ses capacités techniques. Nous sommes venus donc constater l'évolution des formations, de l'assistance technique en cours d'exécution. Nous pouvons dire que nous sommes satisfaits de ce que nous avons vu », s'est réjoui Sékou Camara à l'issue de la ronde.

Il faut rappeler que l'entreprise Bayo qui emploie à ce jour près d'une centaine de personnes, est l'initiative d'un Congolais, Joseph Louvouézo.

Firmin Oyé

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes	3 jours	2 au 4 septembre 2015
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	7 au 10 septembre 2015
Gestion comptable et financière des projets et programmes	5 jours	14 au 18 septembre 2015
Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	21 au 25 septembre 2015
Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance	5 jours	28 septembre au 2 octobre 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

Avec la carte Visa d'Ecobank, le monde est à portée de main.

La carte Visa Ecobank offre :

- souplesse
- sécurité
- liberté
- accès international

Retirez directement sur votre compte sur plus d'1,8 million de GAB et 29 millions de TPE à travers le monde.

La carte Visa Ecobank accède à votre compte pour vos transactions partout dans le monde.

Pour plus d'informations, renseignez-vous en agence, ou envoyez un email à ecobankcg@ecobank.com



ecobank.com

Ecobank
La Banque Panafricaine

NÉCROLOGIE



Madame Ngala Marie, Lydie-Gisèle Oko et Thierry Nougou informent les parents, amis et connaissances que les obsèques de leur fille et nièce Oko Mireille (Mimi), décédée le 6 août 2015 au CHU de Brazzaville se dérouleront selon le programme ci-après :
Date : mercredi 19 août 2015
9h00 : levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville
10h00 : recueillement au domicile familial sis au 219, rue Franceville, derrière la Maison commune de Ouenzé
14h00 : Départ pour le cimetière privé Bouka

16h00 : Fin de la cérémonie.



Les familles Edouard Bangala et Loubassou, William Zola Batantou et les enfants Malonga, l'Architecte Dan Dominique Lutumba et les amis techniciens de la climatisation annoncent aux amis et connaissances le décès de Daniel Malonga Moutabala dit Fondé, survenu le 14 août à 23h00 au CHU de Brazzaville, des suites d'une longue maladie.
La veillée mortuaire est située au n°51 rue Moussoumbali arrêt Comus à Moukondo-Mazala.
Le programme de l'inhumation se présente comme suit :
Samedi 22 août :
9h00 : levée du corps à la morgue du CHU de Brazzaville ;
10h00-12h00 : recueillement sur place
13h00 : départ pour le cimetière familial au village Kélé-Kélé à 1km du péage.
17h00 : fin de cérémonie.

INSTITUT DE SONDAGE DU CONGO

«INS-CG»

Brazzaville
Bât. H8 rue Chaplin, rond-point de la république (Ex-CCF),
arrondissement II, Bacongo
Tel : +242 06 483 63 18
+242 05 697 26 55



Pointe-Noire
Rond-point Mpita à l'entrée de la rue Tchikaya U Tam'si.
Pointe-Noire
Tel : +242 05 559 76 01
+242 06 483 63 70

Une expertise fiable et adaptée à votre structure

Institut de sondage du Congo «INS-CG» met à votre disposition ses meilleurs experts afin de vous accompagner dans les domaines clés suivants :

STRATÉGIE & MANAGEMENT

- *Stratégies d'entreprises
- *Étude de marché
- *Étude marketing

SONDAGE

- *Enquête d'opinion
- *Analyse d'opinions
- *Enquête de satisfaction

MÉDIAS

- *Mesure d'audience
- *Radio & Télévision
- *Stratégie de communication

Nous nous mettons à votre écoute pour vous proposer des solutions adaptées à votre environnement de travail.
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Des dossiers brûlants attendent le nouveau ministre

Corriger les copies et publier, dans les brefs délais, les résultats du baccalauréat et du Brevet d'études du premier cycle (BEPC), sessions de juillet 2015, tels sont, entre autres, les dossiers brûlants qui attendent le nouveau ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation qui a pris officiellement ses fonctions le 20 août

Selon des sources concordantes, la correction des épreuves écrites du baccalauréat, session de remplacement du 7 juillet a, certes, pris fin mais il reste, cependant, la publication des résultats. Quant au BEPC, dont les épreuves se sont déroulées du 21 au 24 juillet, les copies ne sont pas encore corrigées faute certainement de moyens financiers. En effet, après la passation de consignes avec le ministre sortant, Hellot Matson Mampouya, Anatole Collinet Makosso s'est entretenu avec les membres du jury de ces deux examens d'Etat.

Outre ces deux dossiers, le nouveau ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation devrait s'atteler sur la stratégie sectorielle de l'éducation en vue de l'adhésion du Congo au partenariat mondial de l'éducation PME. Il devra aussi porter son attention sur le projet d'appui et d'amélioration du système éducatif congolais en collaboration avec la Banque



Les ministres entrant et sortant en concertation avec le conseiller à l'éducation du chef de l'Etat

mondiale ; les écoles ORA (observer, réfléchir, agir) ; le montage des table-bancs modernes et l'inauguration du lycée scientifique de Massengo. Les autres priorités concernent, entre autres, le projet de renforcement des capacités de 3000 enseignants en collaboration avec

l'Unesco ; l'uniformisation de la tenue scolaire dans les secteurs publics et privés ; la suppression du concours d'entrée en classe de 6^e.

Trois axes majeurs pour Anatole Collinet Makosso

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire

et de l'alphabétisation, de la Jeunesse et de l'éducation civique qui a pris ses fonctions en présence du conseil à l'éducation nationale du

de service national. Anatole Collinet Makosso entend également poursuivre la révisitation des programmes scolaires en veillant au contenu des enseignements et en créant les conditions permettant la transmission de la connaissance conformément aux orientations du chef de l'Etat. Le dernier axe consiste à appeler les élèves à prendre conscience de leur rôle dans la société en épousant les trois fonctions de l'école.

« L'école est d'abord le berceau de la République. En tant que berceau de la République, il appartiendra aux élèves de savoir respecter et de mieux appréhender les valeurs, les symboles, les lois et règlements de la République. L'école est le laboratoire de la formation de l'homme et le meilleur ascenseur social parce qu'il s'agit des acteurs enseignants, des acteurs apprenants. Il n'y a que par le mérite que nous pouvons nous élever socialement et espérer être des bons cadres, des bons dirigeants demain », a-t-il conclu, reconnaissant le travail abattu par son prédécesseur, Hellot Matson Mampouya, surtout dans le domaine des infrastructures.

Parfait Wilfried Douniama

chef de l'Etat, Louis Bakabadio, a fixé son action sur trois axes majeurs, conformément à la triple fonction de l'école. Il s'agit pour lui d'appeler les acteurs du système éducatif, notamment les enseignants, à la responsabilité afin qu'ils soient davantage à la hauteur de l'accomplissement de leurs missions

Le Centre culturel russe de Brazzaville, Le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire et le groupe des Universités d'Etat russes - membres de l'association RACUS vous invitent à



ETUDIER EN RUSSIE

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Pétrole et gaz; Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Sciences économiques; Management; Logistique; Finance et crédit; Banque; Comptabilité et audit; Electrotechnique; Télécommunications; Mécanique; Radiophysique et électronique; Génie civil; Informatique; Droit; Relations internationales; Sciences sociales; Ecologie; Agriculture; Chimie; Biologie etc.

Frais d'études et d'hébergement:
de 2000 à 3500
dollars américains par an

plus de 20 meilleures universités
et plus de 500 filières médicales,
techniques, économiques et
humaines.

**LES INSCRIPTIONS
SONT OUVERTES!**

WWW.EDURUSSIA.RU

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire

Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tel: +242 055005560; 044806918
E-mail : rusconsul.cg@yandex.ru

à Brazzaville

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
E-mail: racuscongo@yahoo.fr



UNE ECOLE INTERNAT POUR VOTRE ENFANT EN SUISSE

- Ecole primaire et collège à plein temps
- Prise en charge complète et individualisée + remise à niveau
- Classes renforcées en (Maths, Français et langues étrangères : Anglais + Allemand dès l'école primaire.
- De nombreuses activités sportives et culturelles pendant l'année scolaire
- Un encadrement familial, structuré et stable.
- RENTREE : SEPTEMBRE - OCTOBRE

Votre contact à l'école pour les inscriptions :
Monsieur Yann Wegmuller
Tél : 0041 79 3938767
E-mail : contact@chantemerle.ch
www.chantemerle.ch

Adresse Postale : Ecole Privée Chantemerle
Chemin de Chantemerle 7
CH - 1807 Blonay - Suisse



DES TARIFS MAGIQUES POUR DES FORAITS MAGIQUES

Appels, SMS, Internet ou Appels Weekend
à partir de 100 Fcfa seulement par Airtel Money

Compose *128#
pour activer ton compte

Forfaits	Prix en Fcfa	Volume offert	Validité
Internet	100	20 MB	1 jour
SMS	100	Illimité	1 jour
Appels	100	10 minutes	1 jour
Appels Weekend	500	Illimité	samedi ou dimanche

Airtel Money

- Forfaits valables toute la journée (jusqu'à 23h59) et disponibles vers les numéros 05 et 04

Pour t'inscrire **gratuitement** à Airtel Money, compose *128*1#



EDUCATION

Anatole Collinet Makosso dénonce les comportements déviants

Le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, de la Jeunesse et de l'éducation civique a été l'invité d'honneur à la cérémonie de clôture du Colloque International de la JCC (Jeunesse Chrétienne Combattante), l'un des organismes du ministère Chrétien du Combat spirituel que dirige le couple berger, Joseph et Olangi, qui vient de se tenir à Brazzaville.

Se référant au thème de cette conférence tiré du livre de Romain, chapitre 12, verset 2 : « *Jeunes, ne vous conformez pas au siècle présent...* », Anatole Collinet Makosso a exhorté les jeunes Chrétiens combattants à ne pas se conformer au siècle présent gangréné, a-t-il dit, par l'abomination, le terrorisme,

être en compagnie des corrompus, des bandits, des voleurs, au risque de les ressembler », a martelé le ministre de la Jeunesse.

Or, a-t-il poursuivi, « *la parole de Dieu vous demande d'être le sel et la lumière du monde. A partir d'aujourd'hui, soyez le sel et la lumière qui doit impacter*

des conflits et à la cohabitation pacifique. « *Vous devriez comprendre la mission qui est la vôtre de savoir concilier la foi avec la loi, la chrétienté avec la citoyenneté pour que notre pays, notre continent, notre monde soit en paix et que plus rien ne vienne troubler l'ordre que Dieu a établi et dans*

son pas passés sous silence. Pour une meilleure transformation de l'Homme, et pour arrêter la spirale de la violence et des conflits qui sabotent les efforts de développement dans nos pays, il va falloir, a dit le ministre de la jeunesse que l'église travaille aux côtés de l'Etat et de la famille.

Au cours de ce colloque couplé au 23ème anniversaire de la JCC, qui a rassemblé, pendant deux semaines, près d'un million de jeunes venus des quatre coins de la planète, les

géliste International, Joseph Olangi Onassambi, a tout d'abord attiré l'attention des jeunes sur tout ce qui peut les amener à la perte.

« *Le siècle présent c'est le monde. N'imites pas tout ce qui se fait actuellement afin que Jésus-Christ puisse changer votre vie. Vous ne devez pas avoir le même mode de pensée que celui du monde, car, souvent vous vous laissez influencer dans divers domaines, tels que la manière de s'habiller, de parler et de se comporter* », a indiqué le serviteur de Dieu.

En outre, il a exhorté les jeunes, à ne pas se conformer au siècle présent qui n'est autre que le monde et tout ce qui s'y trouve. Il estime que, la conformité au monde ou à la pensée populaire est l'un des plus grands défis auxquels est confronté le chrétien du 21^e siècle.

Le couple berger Elisabeth et Joseph Olangi a également initié des ateliers de formation sur des thèmes variés tels que, « *la jeunesse face à l'internet* », « *les méfaits de l'alcool, de la drogue et du tabac* » etc.

Chaque prédication a été suivie d'une forte prière de repentance, au cours de laquelle, le président national de la JCC, Abel Bantsimba a encouragé les jeunes à se repentir de leur mauvais comportement vis-à-vis de leurs parents, des autorités du pays et celles de l'église. L'ouverture et la clôture de cette conférence ont été marquées par un gigantesque défilé des différentes délégations en provenance du monde entier.

Yvette Reine Nzaba



Anatole Collinet Makosso délivrant son message



Une vue des participants

la corruption et de tout ce qu'il y a comme antivaleur.

« *Buvons de l'eau, mais ne soyons pas de l'eau. A l'école, on nous a appris que l'eau prend la forme du récipient qui la contient, mais vous n'êtes pas de l'eau mais plutôt le sel qui donne la saveur à l'eau. Cela veut dire qu'en tant que chrétien, vous ne devez pas*

le monde, l'Afrique et vos pays respectifs. Mon souhait est de ne pas voir la jeunesse chrétienne subir l'influence des gens de ce monde. »

Le ministre Anatole Collinet Makosso pense qu'il est important de canaliser l'énergie que portent les jeunes, en les impliquant dans le processus de paix, à la prévention

lequel nous devons vivre », a-t-il insisté.

L'Etat, l'Eglise et la famille, pour une responsabilité partagée

Le contexte sociopolitique caractérisé par une recrudescence des attitudes inciviques et les comportements déviants des jeunes ne

participants ont suivi tour à tour les différentes prédications faites par des disciples et messagères de Jésus-Christ en provenance de plusieurs pays du monde. Axés sur le thème du colloque, ces enseignements étaient appuyés en même temps par leurs propres témoignages.

Dans son discours, l'apôtre et évan-

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

Yali Congo encourage les jeunes à l'entrepreneuriat

À l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, célébrée le 12 août de chaque année, les Congolais, membre de l'Association des jeunes leaders africains, ont organisé, un forum sur le thème : « autonomisation de la jeunesse, gage de développement ». L'objectif de cette rencontre était d'inciter les jeunes à s'intéresser à l'entrepreneuriat.

« *Beaucoup de jeunes s'orientent vers la politique parce qu'ils pensent que c'est le seul centre d'enrichissement, pourtant il y a mieux que ça. Pour les édifier sur d'autres secteurs porteurs tels l, nous avons pensé créer un cadre de réflexion à l'occasion de cette journée* », a déclaré le président du groupe Yali Congo, Welcome Nzaba.

Représentant l'ambassadrice des Etats-Unis au Congo à ce forum, auquel ont également pris part les jeunes leaders venus du Botswana, du Burundi et de la République démocratique du Congo, Mary Daschbach, a, quant à elle encouragé les jeunes à être ambitieux et de faire face aux obstacles.

« *Définissez vos objectifs à court moyen et long terme et mener des actions allant dans cette direction, c'est dans l'action que*

vous allez avancer », a-t-elle souligné.

Créée en 2014, l'association Yali Congo vise à promouvoir l'esprit entrepreneurial et le leadership des jeunes congolais. L'éducation, le développement durable et la bonne gouvernance sont ses domaines d'intervention.

Lancé par le président américain, Barack Obama en 2010, ce programme vise à doter 500 jeunes africains, des connaissances et outils susceptibles de leur permettre de mener à bien leurs projets. Le but étant de créer des occasions de mettre ces nouvelles compétences en pratique, en vue de permettre la croissance économique, la prospérité et le renforcement des institutions démocratiques.

Yali constitue, pour la jeunesse africaine, une unique occasion de communiquer en direct avec le président des USA ; de participer au programme de leadership et de mentorat durant six semaines. Ces jeunes africains bénéficient également des stages pour échanger avec les dirigeants du gouvernement des Etats-Unis, de la société civile ainsi que des chefs d'entreprises de cette grande puissance.

Rappelons, cinq jeunes congolais ont été sélectionnés dans le cadre de ce programme, au titre de l'édition 2015.

Lopelle Mboussa Gassia

Plaidoyer pour le civisme

Selon le ministre Anatole Collinet Makosso l'engagement civique a été retenu au nombre des mesures essentielles pour l'autonomisation et le plein épanouissement des jeunes.

« *En somme, cette journée permet de promouvoir le leadership de la jeunesse et son implication dans le processus de prise de décisions* », a indiqué Anatole Collinet Makosso, rappelant par la même occasion, qu'elle permet, d'une manière générale, de comprendre les besoins fondamentaux des jeunes et de rechercher, par tous les Etats réunis au sein de la communauté internationale et le grand public, les solutions les plus adaptées aux problématiques en présence.

À propos des 11^{es} jeux africains qui seront, là aussi, d'intenses moments de joie, de rencontre et d'expression de l'unité de l'Afrique à travers sa jeunesse et de promotion du sport comme pôle d'emplois de jeunes, il a appelé la jeunesse congolaise et, avec

elle, toute celle de l'Afrique de montrer à l'Afrique et au monde tout leur dynamisme, toute leur passion et toute leurs capacités à se surpasser dans le cadre d'une compétition juste et équitable, promouvant ainsi l'unité, l'engagement citoyen, le volontariat et le respect des biens publics et collectifs.

Il a ajouté, en outre que cette interpellation est d'autant plus importante qu'elle s'inscrit dans le droit fil de la lutte contre les antivaleurs et d'autres comportements inciviques que nous déplorons depuis un moment dans notre pays, voire partout ailleurs en Afrique. « *Cependant, le corps de jeunes volontaires en création dans notre pays, avec l'aide des partenaires du système des Nations unies, France volontaire et la Mission locale de Saint Omer, nous semble une réponse adaptée tant pour endiguer cet incivisme galopant qui gangrène notre pays, que pour accélérer*

l'autonomisation et l'employabilité de notre jeunesse », a-t-il souligné.

Enfin, Anatole Collinet Makosso, a demandé aux jeunes congolais ou à tous ceux qui ont choisi le Congo comme seconde patrie, reconnaissant à l'unisson que le Congo est dans une phase de transformation et de modernisation, grâce notamment à la politique de la municipalisation accélérée dans nos départements, le devoir de les préserver et d'en tirer le réel bénéfice pour les générations futures, « *leur destruction ne saurait être justifiée ni par les situations d'incertitude et de désarroi liées au chômage qui touche encore près de 73 millions de jeunes dans le monde, ni par les revendications politiques, identitaires et culturelles d'aucune nature* », a-t-il conclu.

Signalons que cette journée est célébrée cette année sur le thème: l'engagement civique des jeunes.

Guillaume Ondzé

CENTRAFRIQUE/ VIOLS

Selon Diane Corner, la responsabilité pénale incombe au pays contributeur des troupes

La représentante spéciale adjointe du secrétaire général des Nations unies pour la République centrafricaine, Diane Corner, a appelé le 19 août au sens de responsabilité des troupes déployées dans ce pays. C'était lors du point de presse hebdomadaire de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en RCA (Minusca) tenu à Bangui.

« La Minusca réitère son ferme engagement à combattre toute forme de mauvaise conduite de la part de son personnel. Elle en appelle à toute personne détentrice d'éléments d'information à cet égard à les partager avec la Minusca qui leur assurera anonymat et protection », a déclaré Diane Corner. A l'instar du Conseil de sécurité de l'ONU, elle a fermement condamné les cas d'exploitation et d'abus sexuels commis par le personnel des Nations unies. De même, elle a insisté sur l'importance pour « les auteurs de répondre de leurs crimes ».

Les nouvelles allégations de mauvaise conduite des troupes survenues au cours de ces dernières semaines dans le centre du pays portent sur un cas où trois jeunes femmes dont une mineure, auraient été victimes de viol par des membres de la Minusca. Le siège de l'ONU et le pays contributeur des soldats accusés de viols en ont été déjà avisés.

« Selon la procédure, ce pays devrait, dans un délai de dix jours, indiquer s'il a l'intention d'enquêter lui-même sur ces allégations. Dans le cas contraire, l'Organisation diligentera sa propre enquête », a souligné la représentante spéciale de l'ONU pour la RCA. « La responsabilité pénale est celle du pays contributeur. Ce dernier est également responsable de la bonne conduite, de l'ordre et de la discipline de ses forces », a ajouté Diane Corner.

Quant à la Minusca, elle se charge de préserver toutes les preuves disponibles concernant ces allégations. Avec ces agences partenaires, elle a été également chargée de fournir une assistance aux victimes. Une manière de

montrer l'importance qu'elle attache à la protection de celles-ci, au respect de leurs droits et à la confidentialité.

« Le Conseil avait mis un accent particulier sur le fait que les Nations unies ne doivent pas laisser le comportement de quelques-uns de son personnel ternir le travail héroïque que fournissent ses troupes sur le terrain », a rappelé Diane Corner. Elle a, par ailleurs, assuré la détermination de la Minusca à enquêter sur toutes les allégations d'exploitation et d'abus sexuels portées contre ses employés et à tenir les éventuels auteurs de ces actes pour responsables. Elle a aussi rappelé sa détermination à appliquer la politique de tolérance zéro de l'ONU contre l'exploitation ou les abus sexuels. « La Minusca adopte une position de transparence lorsque ses forces ont commis des abus », a affirmé Diane Corner, qui a réitéré le soutien de la force internationale en Centrafrique après le départ de l'ancien représentant spécial, Babacar Gaye.

Nestor N'Gampoula

BURUNDI

Washington envisage de sortir le pays de l'Agoa

Les États-Unis menacent les autorités burundaises de sortir leur pays du programme Agoa, la loi sur la croissance et les opportunités en Afrique, en raison des violences qui se sont intensifiées depuis la réélection controversée, le 21 juillet, du président Nkurunziza.

Lors d'une conférence de presse mardi, la sous-secrétaire d'État aux Affaires africaines, Linda Thomas-Greenfield, a indiqué que son pays était en train d'envisager de retirer le Burundi de la liste des pays sub-sahariens qui bénéficient du programme Agoa. Un programme qui soutient l'économie des pays africains en leur facilitant l'accès au marché américain.

Une fois réalisée, cette mesure fera suite à une autre déjà prise par Washington contre le Burundi. En effet, lors de la dernière présidentielle, le gouvernement américain avait décidé de suspendre son assistance technique à la Commission électorale burundaise. Par ce geste, les autorités américaines dénonçaient « les efforts continus

du président Pierre Nkurunziza pour violer l'accord d'Arusha, briguer un troisième mandat et maintenir le calendrier électoral, sans fournir les conditions nécessaires à des élections crédibles ».

« Il y a au sein du programme Agoa un processus de révision pour examiner les pays qui ne sont pas en synchronisation avec ce que nous voudrions voir arriver politiquement et démocratiquement, en terme de droits de l'Homme, la sous-secrétaire d'État aux Affaires africaines », a expliqué Linda Thomas-Greenfield. « Il y a des discussions au sein du gouvernement des États-Unis pour réexaminer la présence du Burundi dans ce programme. Nous ne sommes pas encore tous d'accord sur ce point pour le moment mais je pense que ça arrivera dans un avenir proche si la situation ne se résout pas très rapidement. », a-t-elle poursuivi.

Le gouvernement américain a brandi ces menaces alors qu'à Bujumbura, l'opposition juge Pierre Nkurunziza responsable des violences qui se poursuivent dans le

pays et l'appelle à démissionner d'ici au 26 août, date d'expiration de son actuel mandat, le jugeant responsable de l'escalade de la violence à travers le pays.

« Un chaos général s'installe dans le pays et des tueries ciblées inspirées par les hautes sphères de l'État se font au grand jour dans la capitale burundaise », a dénoncé le Conseil national pour le respect de l'Accord d'Arusha et de l'État de droit (Cnared), qui regroupe des partis de l'opposition burundaise. « Le Cnared demande encore une fois au président Pierre Nkurunziza de prendre conscience de sa responsabilité personnelle dans la précipitation de la Nation burundaise vers l'hécatombe et de démissionner sans délai avant le 26 août », selon un communiqué.

Au pouvoir depuis 2005 et réélu le 21 juillet, Pierre Nkurunziza doit, d'après la Constitution, prêter serment devant le Parlement d'ici le 26 août. En attendant ce jour, ses adversaires estiment qu'il ne sera plus légitime après cette date.

N.N'G.

RUSSIE

Des chercheurs mettent au point un procédé chimique qui « blanchit » rapidement la peau noire et un vaccin contre l'homosexualité

Un laboratoire russe vient d'inventer un moyen d'enlever la couche de peau noire des Africains. Selon une publication de la faculté des sciences de Moscou, des chercheurs ont mis au point un procédé chimique permettant de « blanchir » rapidement une personne à la peau noire. Grâce à un mélange d'oxytane et de benzadiazépine. Il suffirait de se baigner pendant 6 heures dans un bain composé de 50g de mélange

par litre d'eau. Ensuite, la peau se décolle tout naturellement. Il s'agit en fait de la couche supérieure responsable de la couleur. Le laboratoire à l'origine de la découverte annonce déjà 254 personnes ayant été traitées par cette méthode. Le gouvernement russe pourrait bientôt permettre le remboursement de ce traitement. Les autorités russes pensent que c'est une avancée d'une grande

valeur pour des milliers d'immigrés qui pourraient se sentir bien plus intégrés dans le pays une fois leur couleur adaptée à celle des locaux. Un point de vue qui a été décrié par les associations de défense des droits de l'Homme.

La Russie surprend. On apprend également qu'un vaccin contre l'homosexualité a été découvert récemment par des scientifiques russes.

Noël Ndong

NÉCROLOGIE

La Direction générale de BGFIBank Congo a la profonde douleur d'annoncer à son aimable clientèle, à son personnel et à celui du groupe BGFIBank, le décès de Madame Blandine Loubouakou, directrice de notre agence commerciale AGENA/Pointe-Noire. Décès survenu le dimanche 16 août 2015 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au quartier Tié-Tié, sur l'avenue de la Révolution ; non loin du Bar « La Joie du Congo », en diagonale du Bureau des Impôts de Tié-Tié.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

BGFIBank Congo présente ses condoléances à toute sa famille, aux collègues et amis éprouvés.



Basile Oba, agent des Dépêches de Brazzaville, Alexis Ondongo, Mousse Oko (Poutou) et famille informent les parents amis et connaissances que les obsèques de leur petite soeur Judith Okouo Nba, décédée le 12 août 2015 au CHU de Brazzaville se dérouleront selon le programme ci-après :
Vendredi 21 août 2015 :
9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10h00 : recueillement au domicile familial sis n°56 rue Batéké à Poto-Poto ;
11h00 : une messe d'action de grâce sera dite au domicile ;
14h00 : départ pour le cimetière Bouka ;
17h00 : fin de la cérémonie.



IN MEMORIAM



19 août 2005 - 19 août 2015, Cela fait 10 ans jour pour jour, que le seigneur rappelait à lui son serviteur Camille Danziat décédé à Brazzaville. À l'occasion de ce triste anniversaire, les enfants Danziat Ghislain Camille et Danziat Yvon César ainsi que les petits fils prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

Le 30 août 2015 à 6h, 8h et 10 h une messe sera dite à sa mémoire à l'Eglise Sainte Marie de Ouenzé. Papa Camille, nous te chérirons toujours. Que ton âme repose en paix pour l'éternité

REMERCIEMENTS



Arcadius de Sosthène Mienandi et famille remercient toutes celles et ceux de près comme de loin qui les ont assisté, accompagner et soutenue dans la douleur après le décès de son petit frère et fils Frey Alvarez Mienandi assassiné le 02 aout 2015 et inhumé ce 14 aout 2015 en France. Les remerciements les plus vifs et profonds.

FESPAM

Les distingués livrent leurs impressions

Après leur élévation par le président de la République dans l'ordre national du mérite congolais, certaines personnalités ayant évolué au ministère de la Culture et des arts en général et au Festival panafricain de musique (Fespam) en particulier, ont donné leurs réactions à la presse. Il s'agit notamment d'un ancien directeur de cabinet, de deux commissaires généraux et d'une directrice de la communication, qui ont reçu leur distinction le 18 août des mains de l'ancien ministre de la Culture et des arts Jean Claude Gakosso.

Hilaire Elenga, ancien directeur de cabinet : « Je voudrais remercier le chef de l'Etat de nous avoir élevé à ce grade, ce qui est une marque de reconnaissance des services que nous avons rendus à la République.

de les élever à ce rang, c'est faire montre d'une grandeur exceptionnelle. C'est la preuve que le président de la République ne s'est pas trompé en l'élevant à la tête de la diplomatie congolaise. Je crois que c'est une valeur très sûre ».

Beethoven Henri Germain Yombo, ancien commissaire général du Fespam : « Je suis très heureux et très content de cette distinction. Comme l'a dit le directeur de cabinet quand vous allumez une cigarette, il faut toujours laisser une place pour le feu. La place qu'on laisse pour

la Culture hier, aujourd'hui ministre des Affaires étrangères, je crois qu'il va de soi que lui qui nous a vu marcher, qui nous a élevé et orienté, fasse de nous autres promoteurs culturels, des ambassadeurs itinérants puisque nous contribuons à accompagner la diplomatie congolaise, en promouvant les arts et les lettres du Congo en dehors de nos frontières avec le concept de la Nuit du Congo à... »

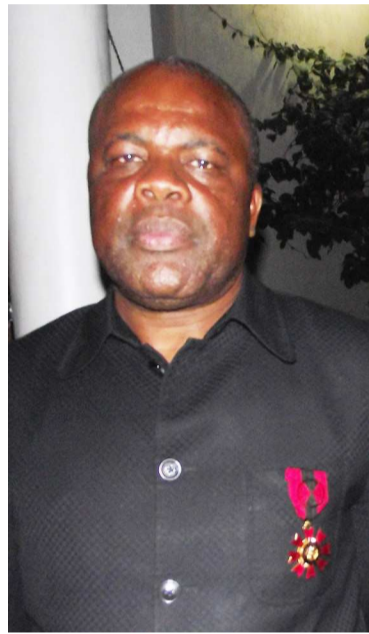
Emma Mireille Opa Elion, ancienne directrice générale du livre et de la lecture publique : « Tout travail mérite salaire et moi je dirai tout travail bien fait mérite une récompense, une mé-

que ce décret soit signé. Nous venons de recevoir un nouveau ministre de la culture à qui nous souhaitons une bonne arrivée et pensons qu'avec lui, les choses se passeront bien comme avec le sortant ».

Jean Luc Aka Evy, ancien commissaire général du Fespam et directeur général de la Culture et des arts : « Après la guerre c'était difficile de reprendre le Fespam, et j'ai eu la chance d'être nommé en ce moment là comme commissaire général du Fespam, alors qu'il y avait encore des coups de feu qui tonnaient dans la ville. Et nous avons fait le Fes-



Ferréol Constant Patrick Gasakys, ancien commissaire général du Fespam : « Aujourd'hui c'est la République qui reconnaît une certaine contribution que je lui ai apportée pour son épanouissement, pour sa gloire et pour sa lueur. Il est difficile d'exprimer réellement ce que l'on ressent, quand on est gratifié à ce niveau. C'est vrai qu'on se bat, on se met sur la queue afin de pouvoir servir le plus promptement et



le feu, c'est la reconnaissance que l'on doit avoir. Il y a toujours un jour où on se dit, je n'aurai pas dû mal me comporter, je n'aurai pas dû médire. Je vous le dis tout simplement ; pour dire mes reconnaissances au président de la République qui a fait confiance à la proposition faite par le ministre Jean Claude Gakosso, et à lui-même qui a fait que je mérite cette élévation. Je me réjouis, tout simplement parce que je porte haut, les couleurs du pays on projetant une image positive du Congo à l'étranger au travers le concept « La nuit du Congo à... ». Je suis un véritable compatriote au travers le concept « Les Sanzas de Mfoa » où je célèbre la créativité congolaise. Fort de tout cela, le ministre de



daïlle. Et cet après-midi, la présidence de la République a fait de nous des meilleurs du Congo et cela nous fait beaucoup de joie. Je me souviens qu'à l'époque où j'étais directrice de la coopération au ministère de la Culture et des arts, quelques temps avant, la culture du Congo était toujours absente dans des commissions mixtes, et mon passage à ce poste a fait que nous étions toujours présents dans ces différentes commissions avec les pays étrangers. Je voudrais remercier donc le ministre Gakosso qui a fait des propositions pour



pam de 1999 dans les conditions les plus difficiles avec le ministre Aimée Mambou Gnali, grâce au ministre de l'Intérieur de l'époque, le général Pierre Oba, qui a assuré la sécurité et que nous remercions infiniment. Je suis décoré aujourd'hui d'abord, parce que j'ai servi l'État dans les conditions les plus dures. C'est donc la reconnaissance de l'État et de la société par rapport à ma modeste personnalité. Je voudrais remercier le ministre de la Culture et des arts sortant, pour cette distinction. Je ne pourrai jamais oublier tout le temps que j'ai passé avec lui, qui est un ami et un frère ».

Bruno Okokana

Aussi, je voudrais remercier le ministre Gakosso, qui a fait ses propositions au chef de l'Etat. Personnellement, je n'ai pas été consulté, ça été une grande surprise pour moi. C'est pour dire que par cette décision, le ministre Gakosso a voulu reconnaître, féliciter et remercier un certain nombre des collaborateurs qui l'on accompagné pendant 13 ans, et moi, je suis resté son directeur de cabinet pendant 6 ans. A ce titre, nous avons fait énormément des choses pour ce département, aussi bien en ce qui concerne le fonctionnement du département en tant que tel, que pour notre institution phare qui est le Fespam. Le ministre Gakosso a fait montre d'une grandeur exceptionnelle, parce que penser aux gens qui ne sont plus tes collaborateurs au point



le plus positivement possible. Aujourd'hui, c'est donc un aboutissement, et je suis honoré de cette distinction. Car, décoré grand officier dans l'ordre du mérite congolais, ce n'est pas donné à tout le monde. Je suis fier de tout le travail accompli et j'en suis reconnaissant vis-à-vis du chef de l'Etat et du ministre Jean Claude Gakosso avec lequel nous avons fait un bout de chemin. Je lui souhaite bon vent et suis disposé à parfaire cette œuvre ».

SPECTACLE



Djason philosophe the winner, el vencedor, el caliente et l'orchestre Super Nkolo Mboka en concert, tous les dimanches à partir de 15h00 au bar Terrasse du Night club **Five stars**, 120 rue Boundji, Talangai, 2^e sortie Nord en allant vers Petit-chose-ba jardin entrée: consommation 1500f
Cadeau signé retour sur scène nationale, après les Amériques et l'Europe

DISPARITION

Décès de l'actrice Laurentine Milebo

Rare interprète du cinéma français d'origine congolaise, elle avait mis tout son talent pour des rôles à la hauteur de son humanisme. Elle excelle dans **Black mic mac 2**.

Laurentine Milebo a incarné les rôles de l'intégration en France. Elle est morte le lundi 17 août, à 7 h 30, à l'âge de 63 ans, près de Maurepas -département des Yvelines - où elle vivait depuis plusieurs années, selon Gervais Malonga, son 2^e fils. « Notre mère avait été victime d'un accident cardio-vasculaire l'an dernier... », a confié son fils. Et de préciser que « le médecin a diagnostiqué une in-



suffisance cardiaque ». Une maladie qui l'aura contrainte à l'absence du circuit médiatique jusqu'à la fin prématurée de sa vie.

La famille et les proches s'organisent pour les veillées mortuaires qui se tiennent au domicile de l'actrice. Il semble probable que les obsèques aient lieu en France, apprend-on d'un des membres de la famille. Dans un tel contexte, elle ne repartira pas au Congo où « j'ai à donner à la terre qui m'a vu naître, la magie du cinéma aux jeunes », avait-elle confié en répondant aux interviews des journalistes.

Marie Alfred Ngoma

CRÉATION DU PARTI MIRA

Des ONG crient haro sur l'impunité des crimes graves en RDC

Pour l'ACIDH et l'Asadho, la création de cette formation politique des Bakata Katanga consacre l'impunité des crimes graves commis au pays.

Dans un communiqué conjoint du 18 août, les deux ONG actives

leur donne ainsi le pouvoir de circuler en toute liberté. C'est le cas du M23, CNDP, etc. », ont souligné ces organisations de la société civile.

Devant cette réalité, ces ONG ont exhorté le gouvernement (Primature, Ministère de la Défense et

taire de garnison du Haut Katanga organisera un procès contre lui à l'issue duquel il sera condamné, le 13 mars 2009, à la peine capitale pour avoir été reconnu coupable de crimes de guerre, crimes contre l'humanité, mouvement insurrectionnel, terrorisme et ho-



Gédéon Kyungu Mutanga, lors du procès.

dans la promotion et la protection des droits de l'homme en RDC, Action contre l'impunité pour les droits humains (ACIDH) et l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), se sont dites vivement préoccupées par l'information/déclaration selon laquelle, la milice Bakata Katanga, appartenant à Kyungu Mutanga alias Gédéon, s'est transformée en un parti politique.

Cette déclaration, ont noté ces ONG, publiée par la presse nationale depuis le 12 août, a été faite par Nicolas Mbokaya, ancien commandant de Bakata Katanga, qui s'est fait passer pour le porte-parole et le secrétaire général de cette nouvelle formation politique dénommée « Mouvement des indépendantistes révolutionnaires africains » (Mira).

Les mêmes causes produisant les mêmes effets

Ces deux ONG, en effet, au-delà de la légalité de ce mouvement, craignent que la démarche entreprise par la milice Bakata Katanga soit un moyen pour ses responsables de se disculper de leur responsabilité pénale sur de nombreux crimes et allégations de violations des droits humains mis à leur charge. Ce qui renforcerait, ont-elles noté, l'impunité des crimes graves et autres violations des droits humains que la RDC a enregistrés durant ces deux dernières décennies. « Tel a été le cas avec plusieurs autres milices qui ont opéré notamment dans l'Est de la RDC et qui, par la suite, ont procédé de la même manière et se retrouvent dans le gouvernement et dans l'armée avec des postes de responsabilité, ce qui

sécurité, Ministère de l'Intérieur), à ne pas valider la candidature de cette milice visant à se muer en un parti politique. Alors qu'elles l'ont également appelée à renforcer les opérations militaires pour traquer davantage les forces milices afin de rétablir la paix dans les territoires de Mitwaba, Manono, Malemba Nkulu et Pweto tout en veillant à la protection des civils ; et à remettre à la disposition de la justice toutes les personnes condamnées et en fuite ainsi que celles sur qui pèsent les allégations des violations des droits humains pour qu'elles subissent la rigueur de la loi.

Ces organisations ont également recommandé au gouvernement d'élargir le processus de Démobilisation et de Réinsertion de tous les éléments Mai-Mai qui se rendraient volontiers. Par contre, elles ont sollicité de la Monusco, d'assurer la protection des populations civiles de ces territoires conformément à son mandat, et de faciliter, le cas échéant, la reddition des combattants sous les ordres de Gédéon Kyungu Mutanga. L'ACIDH et l'Asadho ont rappelé que Kyungu Mutanga Gédéon a été poursuivi pour, entre autres, crimes contre l'humanité, mouvement insurrectionnel et crimes de guerre à cause des différents crimes commis par lui et sa milice dans le « Triangle de la Mort » (Mitwaba, Manono et Pweto), entre 2001 et 2004. Il s'est, ensuite, rendu à la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo, ex-Monuc, avant d'être remis à la justice congolaise pour y être entendu.

De 2007 à 2009, le Tribunal mili-

icide. Saisi de cette affaire au degré d'appel, la Cour militaire du Katanga confirmera à son tour la décision du premier juge.

Alors qu'il purgeait sa peine au Centre pénitentiaire de la Kasapa, Kyungu Mutanga s'en évadera de façon spectaculaire, le 7 Septembre 2011 pour aller s'installer à Mitwaba. De retour dans sa base, Gédéon rebaptisera son ancien mouvement Mai-Mai en Bakata Katanga avec, à la tête comme commandant chargé des opérations suicides, Nicolas Mbokaya.

Ces deux ONG ont noté qu'après cette réinstallation, plusieurs autres crimes et violations graves des droits humains s'enregistrent dans la même zone. « Compte tenu de l'immensité de ces crimes, le triangle de la mort s'était mué en rectangle de la mort », ont-elles appuyé, avant de rappeler qu'en réaction à ces crimes, le Gouvernement congolais organisera en janvier 2014, une forte opération militaire visant la traque de toutes les milices actives dans le nord de l'ancienne province du Katanga. « Contre toute attente et pendant que ce mouvement est encore à pied d'œuvre, nos organisations sont surprises d'apprendre de sources sûres que des discussions et négociations sont en train d'être menées entre le Gouvernement de la RDC et Gédéon Kyungu, qui aurait posé comme condition de la cessation de ce mouvement insurrectionnel Bakata Katanga, qu'il bénéficie de la grâce présidentielle et qu'il soit mué en un parti politique. Ce serait en marge de ces discussions qu'il rebaptisera sa milice en Mira.

Lucien Dianzenza

COMMERCE

Lufu à la frontière angolaise sous haute surveillance

La primature a confirmé l'arrivée prochaine, le 21 août 2015, de l'équipe gouvernementale conduite par le premier ministre, Augustin Matata Ponyo, pour s'enquérir de la terrible invasion fiscale signalée dans ce territoire du Kongo Central, à la frontière entre la RDC et l'Angola.

Depuis peu, cet important carrefour commercial attire de plus en plus des commerçants venus de Kinshasa et d'ailleurs, au point d'alerter les services du fisc et de la douane dépassés par l'ampleur du trafic commercial. En effet, pas moins de 15 000 commerçants, trafiquants et intermédiaires se rendent à Lufu, le nouvel Eldorado.

Sur place, Matata Ponyo devra s'entretenir avec les autorités provinciales et les responsables des différents services en poste à la frontière de Lufu. Au terme de cette visite, il est attendu d'importantes mesures d'encadrement pour remettre les services mobilisateurs des recettes en ordre de bataille.

En effet, on fait état de la montée stupéfiante de la contrebande à Lufu au détriment du trésor public qui perd des recettes estimées à des dizaines de milliers de dollars américains USD. Régulièrement, des milliers de camions avec des remorques surchargées

arrivent à la frontière en provenance de l'Angola. Ces marchandises sont ensuite vendues aux détaillants par des opérateurs économiques qui arrivent ainsi à contourner les droits de douane. Finalement, les détaillants congolais s'approvisionnent à la frontière auprès de ces opérateurs et paient la douane congolaise. Pour le secteur privé, cette activité du reste déloyale met en péril les opérateurs économiques congolais à cause de l'entrée incontrôlée des marchandises concurrentes dans le territoire national. Il est inadmissible, selon lui, que des camions avec des remorques pleines viennent écouler leurs produits dans un marché frontalier sans payer aucun droit aux services compétents.

Conformément à la réglementation en vigueur, toute importation tournant autour des 2500 dollars américains doit être déclarée à la douane. Or, à la frontière de Lufu, il y a un volume important de marchandises qui passent la frontière. Au-delà, on a constaté également un dysfonctionnement dans la circulation des devises étrangères, au détriment de la réglementation du pays.

Cette situation serait la conséquence de l'absence des institutions bancaires dans la proximité.

Laurent Essolomwa

BANCARISATION

Bank of Africa dans le collimateur des fonctionnaires de l'État

C'est la colère chez certains agents de l'Etat censés toucher leurs salaires du mois de juillet 2015 chez Bank of Africa (Boa) mais qui restent impayés jusqu'à ce jour.

Si certains agents des services de l'État en sont à se demander quand ils seront payés pendant que le Gouvernement-employeur reconnaît avoir déjà versé les salaires auprès des banques, à la Boa, c'est mutus bouche cousue. Des indiscretions font état du calvaire infligé aux agents du service du Centre de monitoring des médias congolais (CMMC), un service important du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC), fortement pénalisés par le service « clientèle institution » de la Boa. Celui-ci évoquerait, d'après des sources au faite du dossier, l'impossible accès à la plate-forme informatique pour accéder au listing. Faux, rétorquent les fonctionnaires de l'État qui crient à une manœuvre dilatoire de cette banque de droit nigérian.

Ce qui intrigue dans cette affaire, fait-on observer, c'est le manque

d'empressement dans le chef du gestionnaire dudit service. La direction de la paie, selon certaines allégations, aurait déjà envoyé les listings vers le banquier que les agents pénalisés accusent de ne rien faire pour décanter la situation. Les cadres et agents lésés rencontrés au hall du siège principal de la Boa situé sur l'avenue des Aviateurs dans la commune de la Gombe étaient sur les nerfs, prêts à recourir à leurs biceps pour faire entendre leurs voix.

« Nous allons, ce vendredi, protester, avec des sifflets, devant la banque si aucune solution n'est trouvée. Si la cause de non paiement vient du manque d'expérience du personnel ou de l'inadaptation des machines, que notre employeur nous envoie chez un autre banquier beaucoup plus adapté », ont maugré la dizaine d'agents rencontrés, place Forescom. Visiblement, la dynamique est déjà en branle avec toutes les conséquences qui pourront en résulter.

Dossier à suivre.

Alain Diasso

SANTÉ

Le choléra ne sévit pas à Maniema

« Il n'y a pas de choléra dans la zone de santé située au nord de la province du Maniema. D'ailleurs la diarrhée qui a sévi il y a quelques semaines dans cette partie de la province est en train d'être maîtrisée », c'est la déclaration du ministre provincial de la Santé et Affaires humanitaires, Papy Omeonga, devant la presse pour apaiser la population de Maniema qui craignait la propagation de cette maladie.

Pour lui, les échantillons envoyés au laboratoire de Kinshasa n'ont révélé aucun indice de la présence de la maladie. La population ne doit donc pas céder à la panique. Toutefois, le ministre Omeonga a demandé à la population de se présenter à temps dans les structures de santé au cas des signes de diarrhée pour une prise en charge correcte. Notons que dans certaines provinces, le choléra est devenu une maladie endémique.

Maladie diarrhéique épidémique, le choléra est une infection intestinale aiguë due à l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés par le bacille *Vibrio cholerae*. La durée d'incubation est courte, à savoir d'un jour à cinq jours.

Les principaux facteurs favorisant la transmission de l'infection sont le niveau socioéconomique et les conditions de vies des populations. Les fortes concentrations de po-

pulation associées à une hygiène déficiente jouent un rôle important dans l'apparition et le développement d'une épidémie de choléra. L'incubation - de quelques heures à quelques jours - est suivie de violentes diarrhées et de vomissements, sans fièvre. En l'absence de traitement, la mort survient en un ou trois jours, par collapsus cardio-vasculaire dans 25 à 50% des cas. La mortalité est plus élevée chez les enfants, les personnes âgées et chez les individus fragilisés.

Le traitement consiste essentiellement à compenser les pertes digestives d'eau et d'électrolytes. La réhydratation est assurée par voie orale ou par voie intraveineuse, selon le degré de déshydratation. L'amélioration est perceptible au bout de quelques heures et la guérison, sans séquelle, est obtenue en quelques jours.

Aline Nzuzi

ENJEUX POLITIQUES

Ne Mwanda Nsemi molesté à Moanda

Le député aurait, d'après des sources locales, essuyé des jets de pierres dans cette ville du Kongo central où il distillait son message relatif à une nouvelle transition de trois ans.



Le revirement inattendu de Ne Mwanda Nsemi au lendemain de sa rencontre avec le chef de l'État dans le cadre des consultations d'avant Dialogue, avait surpris plus d'un. L'homme connu pour son franc-parler et son opposition farouche au pouvoir kabiliste avait subitement perdu de son bagout en distillant un discours aux antipodes de son combat politique et, surtout, des aspirations de sa base. En se faisant le relai, ou mieux, le porte-voix des schémas concoctés par la Majorité visant le maintien de Joseph Kabila au-delà du délai constitutionnel, l'élu de la Funa avait déçu bien d'espoirs dans son fief du Kongo central, un de grands bastions de l'opposition. Son crédo se résume en la nécessité de négocier une transition de trois ans pilotée par Joseph Kabila, le temps de peaufiner le processus électoral,

gage de la tenue de « bonnes élections ».

Défenseur acharné du « glissement collectif », l'élu de la Funa qui prenait ses propres convictions pour des évidences a cru les ingurgiter, sans forcer la note, à la population du Kongo central. En campagne tout récemment dans cette partie du pays pour faire passer sa recette, il a été surpris par la fronde que son discours a suscitée auprès de la population notamment à Moanda où il a failli laisser sa peau. Le leader de PAC - déjà objet d'un désaveu - n'a hélas pu dérouler sa thèse lors d'un meeting organisé dans cette ville, interrompu par intermittence par des huées et des chants hostiles à son endroit.

La tribune où prestait le pseudo leader religieux a essuyé des jets de pierre, à en croire des sources locales. C'est dans la confusion qu'il a dû être extirpé par des policiers venus à sa rescousse. Boudé dans son propre fief et même contredit par des acteurs politiques de son bled, Ne Mwanda Nsemi est bien obligé de rectifier le tir pour se mettre en phase avec sa base du Kongo central qui garde encore frais en mémoire les souvenirs douloureux de la révolte menée au prix du sang sous son leadership avec « Bundu dia Kongo » dans plusieurs territoires de l'ex-Bas-Congo. Le retournement du gourou de « Bundu dia Mayala » est une manière de cracher sur les âmes innocentes fauchées par balle, se convainquent de nombreux habitants du Kongo central qui le tiennent pour un opportuniste de la dernière heure.

Alain Diasso

RAPATRIEMENT DES FDLR

L'implication de la communauté internationale sollicitée

Le soutien de l'ONU est requis pour appuyer et soutenir l'administration des camps de transit en RDC et faciliter le rapatriement au Rwanda des ex-combattants hutus rwandais à défaut de leur réinstallation dans un pays tiers.

Plus que jamais, le rapatriement des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) en transit à Kisangani, à l'Est de la RDC, continue à se poser avec acuité. Ces ex-combattants hutus rwandais réfugiés sur le territoire congolais à la suite du génocide intervenu en 1994 au Rwanda, sont devenus un motif d'instabilité et d'insécurité pour les autochtones qui ne jurent que par leur rapatriement. Ils sont constamment accusés de vols, viols, meurtres, pillages, enrôlement d'enfants et de trafic illicite des ressources naturelles. Des sources gouvernementales, il apparaît qu'il resterait actuellement moins de quatre cents FDLR à neutraliser sur quelque 1500 combattants actifs avant l'offensive militaire lancée contre eux par les FARDC en début d'année.

Au-delà de la controverse suscitée par ces chiffres (certaines sources soutiennent qu'il en

existe encore plus d'un millier à l'Est de la RDC), la problématique de leur rapatriement reste toujours entière. C'est depuis 2014 que la dynamique du rapatriement a été lancée avec, à la clé, la volonté de faire reddition pour « se consacrer à la lutte politique » au Rwanda exprimée par les ex-combattants eux-mêmes. À la fin, seulement quelques centaines des ex-combattants se sont rendus pendant qu'une partie d'entre eux est en transit à Kisangani avant un éventuel départ pour le Rwanda ou un pays tiers. Mesurant la hauteur de cet enjeu étroitement lié à la stabilité des Grands lacs, les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc) ont, au cours du 35^e sommet qui s'est tenu à Gaborone (Botswana) du 17 au 18 août, sollicité carrément l'implication de la communauté internationale.

Cette dernière a été clairement exhortée à appuyer et soutenir l'administration des camps de transit en RDC et faciliter le rapatriement au Rwanda de ces ex-combattants à défaut de leur réinstallation dans un pays tiers. Cette recommandation de la Sadc tombe à point nommée, juste au

moment où des voix s'élèvent dans le camp de transit de Kisangani pour dénoncer les conditions précaires dans lesquelles y vivent les rebelles hutus rwandais désarmés. Dans une lettre adressée à l'envoyé spécial de l'ONU pour les Grands lacs, Saïd Djinnit, les ex-combattants FDLR se sont plaints des conditions de cantonnement à Kisangani de près de 800 membres de leur groupe ayant choisi de déposer les armes.

Privés constamment de nourriture avec leurs dépendants ainsi que des soins médicaux, ils pensent qu'il s'agit là d'une stratégie sournoise concoctée par les autorités militaires congolaises en vue de les forcer à rentrer au Rwanda. L'on fait même état de trois morts depuis juillet suite aux mauvaises conditions de vie dans ce centre de transit.

Des allégations que refuse d'avaliser le commandement des FARDC dans cette partie du pays qui promet d'enquêter.

Pendant ce temps, d'autres sources confirment le détournement des vivres et médicaments devenu monnaie courante sur le site avec la complicité des responsables commis à la distribution.

A.D.

DIVISION 1/SAISON 2015-2016

Les préliminaires débutent le 23 août dans trois villes

Les champions des onze ligues provinciales de football du pays, regroupés dans trois villes (Matadi, Kisangani et Kananga) s'affrontent du 23 au 27 août en phase préliminaire de la 21^e édition du championnat national de football. Les qualifiés rejoindront les trois sites de compétitions de la phase qualificative de cette compétition nationale, dont la 20^e édition, bien que arrêtée à la phase aller de play-off, a été remportée par l'AS V.Club.

La phase préliminaire de la 21^e édition du championnat national de football -Division 1- débute le 23 août dans trois sites déterminés par la Ligue nationale de football (Linafoot), organe sub-délégué de la Fédération congolaise de football association (Fécifa). Après son assemblée générale, la Linafoot, en concertation avec les clubs dans une réunion spéciale, a fixé le démarrage du championnat national au 18 septembre. Ce n'est plus le 29 août comme proposé lors de l'Assemblée générale par le comité de gestion de cette instance de football sportive désormais présidée par Jeff Kapondo remplaçant le démissionnaire Simon Kayoyo Umbella.

Mais auparavant, les préliminaires vont être organisés sur trois sites, à Matadi, à Kisangani et à Kananga. Voici le calendrier des différents matchs. À Matadi, trois équipes sur les quatre champions des Ligues du Bas-Congo, du Bandundu, de Kinshasa et de l'Équateur seront qualifiées pour la phase qualificative du championnat. À Kananga, deux équipes sur les trois représentants du Kasai-Occi-

dental, Kasai-Oriental et Katanga rejoindront le groupe sud. Et à Kisangani, trois équipes obtiendront leur qualification sur les clubs champions de la Province Orientale, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Maniema. Il y aura au total vingt-huit clubs qui disputeront le championnat national, regroupés sur trois sites.

Voici le calendrier des rencontres des préliminaires sur les trois villes

Site de Matadi

Dimanche 23 août 2015

13h30 : AS Dragons/Bilima - AS

Babeti ya Sika,

15h30 : Nord sport - AS Vutuka

Mardi 25 août 2015

13h30 : AS Vutuka - AS Dragons/

Bilima

15h30 : AS Babeti ya Sika - Nord

Sport

Jeudi 27 août 2015

13h30 : AS Vutuka - AS Babeti ya

Sika

15h30 : Nord Sport - AS Dragons/

Bilima

Site de Kisangani au stade Lumumba

Dimanche 23 août 2015

13h30 : US Socozaki - OC Bukavu

Dawa

15h30 : Eldorado - FC Nkoy Bilombe

Mardi 25 août 2015

13h30 : US Socozaki - Eldorado

15h30 : OC Bukavu Dawa - FC

Nkoy Bilombe.

Jeudi 25 août 2015

13h30 : US Socokozaki - FC Nkoy

Bilombe

15h30 : OC Bukavu Dawa - Eldo-

rado.

Site de Kananga au stade des Jeunes

Dimanche 23 août 2015

13h30 : New Soger - Kilimadjaro

15h30 : FC Kimai - Océan Paci-

fique.

Mardi 25 août 2015

13h30 : New Soger - Océan Paci-

fique

15h30 : Kilimadjaro - FC Kimai

Jeudi 27 août 2015

13h30 : Océan Pacifique - Kili-

mandjaro

15h30 : FC Kimai - New Soger.

Martin Engimo

VIE DES PARTIS

Le PCT Kouilou a tenu sa troisième session ordinaire

Les travaux de ladite session se sont tenus, le dimanche 9 août au siège de la préfecture du Kouilou à Loango sous les auspices de Raymond Bongo Mavoungou et de Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou respectivement président du Conseil fédéral du Parti congolais du travail (PCT) au Kouilou et membre du bureau politique dudit parti.

En effet les travaux de cette session ont porté sur diverses affaires, notamment l'examen et l'adoption du projet du rapport d'activités exercice 2014, le projet du programme d'activités exercice 2015, le projet du budget exercice 2015, le projet du rapport de la commission fédérale de contrôle et d'évaluation, le complément des membres du secrétariat fédéral, le compte rendu des conclusions de la dernière session du comité central du PCT, la restitution des conclusions du dialogue national inclusif de Sibiti.

Au cours de ces travaux, Germain Mikamou, secrétaire à la communication du PCT Kouilou,

rapporteur des conclusions du dialogue de Sibiti, a mis en relief les différentes opinions sur la constitution du 20 janvier 2002, tout en constatant l'inadéquation et l'inadaptation de celle-ci aux réalités actuelles du développement du Congo.

Clôture ainsi les travaux de cette session, Raymond Bongo Mavoungou a pour sa part exhorté, les membres du PCT Kouilou à demeurer éveillés, vigilants, engagés et responsables devant ces moments de palpitations politiques que traverse de nos jours le Congo. « Dans le contexte actuel du pays et après le dialogue de Sibiti, il est un devoir militant pour chaque membre de la fédération d'accompagner et mieux vulgariser à travers tous les coins du département du Kouilou, les conclusions salutaires du dialogue de Sibiti et être debout, prêt à se lancer dans la campagne référendaire conformément au changement de cette constitution caduque du 20 janvier 2002. Cela permettra de barrer la route aux fossoyeurs de la démocratie



Tribune officielle des travaux

et de l'unité nationale afin que le PCT joue pleinement son rôle de locomotive de toutes les forces acquises à la cause et aux idées du camarade Denis Sassou N'Guesso et de démontrer à d'autres acteurs politiques de la place du PCT comme parti leader au Congo-Brazzaville », a-t-il

déclaré.

À l'issue des travaux Charles Mbani a été élu, secrétaire fédéral chargé de la jeunesse du PCT Kouilou. Aussi, des exemplaires des conclusions du dialogue de Sibiti ont été distribués aux membres du parti en vue d'une plus large vulgarisation de celles-

ci. Les motions de soutien et de confiance ont été adressées par les participants respectivement aux conclusions du dialogue de Sibiti, au président du comité central du PCT, Denis Sassou N'Guesso et au secrétaire général de ce parti, Pierre Ngolo.

Séverin Ibara

POINTE-NOIRE ET BOUENZA

Les exploitants agricoles se lancent dans le soja

Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire, l'Union congolaise des exploitants agricoles (UCEA) envisage organiser entre fin septembre et début octobre, une quinzaine départementale de soja.

L'annonce a été faite le 20 août à Pointe-Noire par le président de cette organisation, Adolph Mouyanda au cours d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville. « Nous focalisons notre énergie vers le soja et le maïs parce que nous voudrions concourir à la sécurité alimentaire. C'est notre préoccupation voilà pourquoi, nous envisageons organiser une quinzaine départementale de soja », a indiqué Adolphe Mouyanda. Et d'ajouter que cette quinzaine sera organisée sur le thème : « Mobilisation citoyenne pour le soja : un pas vert la sécurité alimentaire ». La campagne sera lancée en fin septembre à Pointe-Noire par des activités préliminaires qui consisteront à faire la sensibilisation auprès des sociétés administratives voire la société civile, les entreprises et les églises parce que le soja doit être aussi connu auprès de ces structures et institutions qui sont habilités à nous faciliter l'accès auprès des ménages.

Le président de l'UCEA a, cependant, souligné les difficultés qu'éprouvent ses membres à écouler le produit sur le marché. « Actuellement à Pointe-Noire, nous avons plus de trois tonnes qui auront bientôt cinq mois que nous n'arrivons pas à faire écouler faute des demandeurs. Le preneur (béninois) qui avait ac-

cepté l'offre étant parti du Congo. Les transformateurs quant à eux ne sont pas du tout dans le besoin parce que certains sont encore en train d'aménager leurs structures et par rapport au stock, il va falloir que nous puissions amener ce soja dans les quartiers », a-t-il poursuivi. L'orateur a aussi indiqué que des thématiques sont aussi prévues pour montrer l'importance de ce produit. En effet la graine de soja est une source très riche en nutriments essentiels et constitue l'un des aliments les plus versatiles et riche en protéines. D'abord pour les cultivateurs, c'est facile à planter et plus productif que d'autres cultures comme l'arachide. Pour les consommateurs le soja a plusieurs dérivés, on peut fabriquer, la bouillie, le lait, le fromage, la farine. Il y a aussi l'huile de soja qui malheureusement n'est pas à la portée de tout le monde alors que nous produisons le soja sur place. Le Soja est aussi un aliment de bétail très important. « Ce sont ces créneaux que nous voulons mettre à la connaissance de tous les citoyens pour que nous nous convenions tous à faire la promotion de cette filière qui pourrait nous apporter beaucoup de bénéfice. Pour l'heure, nous ne maîtrisons pas la quantité de production annuelle à Madingou dans la Bouenza parce qu'elle varie d'une année à une autre par manque de suivi tandis que nous recevons parfois l'aide des semences émanant des organismes internationaux tels que le Cral, la FAO et le FIDA mais, malheureusement chaque fois quand

ils donnent des semences auprès des multiplicateurs, il n'y a pas de contrôle. Le Fida a même organisé un séminaire pour montrer à la population comment faire le lait de soja, la bouillie, la farine », a-t-il martelé.

C'est pourquoi l'Ucea souhaite s'assurer du marché à l'issue de cette quinzaine pour s'engager à signer des contrats officiels avec ces organismes internationaux qui oeuvrent dans le soja. « C'est un défi à relever car, il faut que le soja soit planté en quantité suffisante et connu de tous. Nous voulons développer cette filière pour que même le prix de l'œuf baisse sur le marché à Pointe-Noire puisque chez les autres, l'œuf coûte 50F CFA. De même, les éleveurs ont du mal parce qu'ils trouvent qu'il leur faut un produit fini hors, nous n'avons pas de machines pour torréfier et mouliner le produit avant de le mettre à leur disposition. Ils sont obligés de faire recours au tourteau (dechets) de soja importé alors que nous avons même le produit brut. Ce sont des choses que nous devons tous corriger », a souhaité Adolph Mouyanda. L'Ucea est un groupement née en 2001 à Madingou au sortir des événements douloureux qui ont bouleversé le pays dans l'objectif de collecter les produits agricoles et chercher des marchés ensemble. L'association regroupe les agriculteurs, les maraîchers et les éleveurs de Pointe-Noire et de la Bouenza.

Charlem Léa Legnoki

SANTÉ

Toujours pas d'asile pour les malades mentaux

Le manque d'asile pour les personnes souffrant de troubles mentaux, est un réel problème de sécurité publique. Le mercredi 19 août une malade mentale a semé le trouble vers la pâtisserie Phénicia, située en plein centre ville de Pointe-Noire. Il a fallu l'intervention des hommes en uniforme pour la calmer.

Il est onze heures et quelques minutes, lorsqu'une forcenée, la quarantaine révolue a semé le trouble vers la pâtisserie Phénicia dans le centre ville de Pointe-Noire, tentant d'agresser toutes personnes de passage à cet endroit.

La Police nationale, dans sa mission régalienne de protéger les personnes et leurs biens, a envoyé cinq éléments sur place pour la conduire hors de cet endroit, cela n'a d'ailleurs pas empêché à cette dernière de proférer des mots injurieux à l'endroit de toutes personnes qui croisaient son regard.

Les pontenègrins s'interrogent sur le lieu où celle-ci serait placée, étant donné que la ville manque d'asile. Ce genre d'incident, souligné-on, arrive souvent dans la ville. L'errance des malades mentaux est devenue, ces dernières années, un phénomène inquiétant à Pointe-Noire. Ce genre de malades (les deux sexes confondus) sont de plus en plus nombreux, sillonnant les rues et autres artères parfois avec des sacs remplis d'ordures. Certains d'entre eux se montrent agressifs et redoutables.

Interrogées par notre rédaction, de nombreuses personnes ont dit leur inquiétude concernant ce phénomène, elles souhaitent que les autorités prennent ce problème à bras le corps afin de limiter non seulement l'errance des malades mentaux, mais également les mettre dans les endroits sûrs et plus sécurisés.

Hugues Prosper Mabonzo

MOTS FLÈCHÉS N°069

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

ZONES DÉFINIES FEMMES EN PRISON	ÉMANA BIEN RECUE AU SALON	LEURRE LIT DE PAILLE	ABRÉVIATION POUR DES AFFECTIONS L'IRLANDE	ÉPLUCHÉS ARME DE ROLAND AVEC LES AUTRES	BLUF-FEUSES CRÈME PARFUMÉE	ALLONGÉ
FAISANT LE POINT CONDUIRE						
BOUGE OUEST-EST			UN VENT EN MÉDITERRANÉE TOILETTE ET PARURE			
	PRÉNOM FÉMININ POT SUR LA TABLE		HORS SERVICE ANIMAL DE LA CRÈCHE		CÔTÉ DU SOLEIL AUQUEL ON APORTE DE L'EAU	
IMPÔT INDIRECT VOIX POUSSÉE		PRINCIPE CHINOIS COSTAUD		ORIGINAIRE DE MOI DE PSY		
		BRUIT DE TÉLÉPHONE				ÉVÉNEMENT IMPRÉVU
ÉRAILLÉ EMPIRE AMÉRICAIN			POLIT À LA MEULE PIÈCE ROUMAINE			
	LAWRENCIUM TENDRE		ANIMAL BON DORMEUR ÉTABLISSEMENTS			REVIENT À LA VIE
GROUPE MUSICAL BRETON	DIAPRÉE PIERRE			ADMINISTRÉ EXPLOSIF TRÈS PUISSANT		
			AUTOUR DE LA DANSEUSE INSIPIDE		AVANT LA DATE FLEUVE ITALIEN	
DOLÉANCES CHEF DANS LE MILIEU			C'EST DU VIDE ÉLÉMENT D'UNE CHARRUE			
		MODÈLE DE PEINTRE	ABRÉVIATION SUR LE CALENDRIER		RÉPUBLIQUE ARABE UNIE RAYON BRONZANT	
COLORER EXCROISSANCE				NOUER LES LIENS DU MARIAGE		
			TOURNE			

SUDOKU N°069

>FACILE

4	1			6	9			
6			5	7				
7		5			2	3	4	
1	2		7	5		6		
		6				2		
		4		2	1		3	7
	4	3	1			7		2
			9	5				1
			2	7			9	3

>MOYEN

		8	6					3
2		7	1				4	
	1	6	8	3	4			
6		9			1			
	8	5				2	9	
			9			8		4
			3	1	7	9	8	
		3			8	6		1
	2				6	5		

>DIFFICILE

8	6							3
	7			6	2	9		
			3			6	2	
	8	7	2		4		3	
			4		3			
4	9		8	6		7		
	1	8			7			
		6	8	3			1	
	2						8	5

MOTS CROISÉS N°069

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. Elles sont l'ossature. - 2. Monnaie-du-pape. Pascal. - 3. On la jette pour mouiller. Qui va par deux. - 4. Ancienne province de la Chine. Grande étendue d'eau. - 5. Quand il sert, il serre. Tête de Provence. - 6. Négation. Variété de prunes. Cube de lard. - 7. Étendue de dunes. Terre divisinée. Le bon prête à rire. - 8. (Qu'il) cache la vérité. Se sauve. - 9. Maréchal yougoslave. Qui ne brille pas. - 10. Fours utilisés par les verriers pour refroidir.

>VERTICALEMENT

A. Instrument à vent. - B. Plate-forme de bateau. Prendrait le chemin. - C. Bout de saxophone. Foyer rural. - D. Elle fait la valeur d'un objet. Mets d'âne. - E. Elle peut voler dans les deux sens. Gardien, au ciel. - F. Désinence verbale. Déplacé. Dans les règles. - G. Scorpion d'eau. Métal. - H. Bel emplumé. Arrivé à maturité. - I. Blondit quand on brunit. Qui convient parfaitement. - J. On les trouve dans les cabanes des jardiniers.

MOTS À MOTS N°069

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et trois lettres proposés, composez un troisième mot de sept lettres.

- ① R U E R + E R S = S _ _ _ _ _ _ _
- ② M E N E + R U E = _ _ _ M _ _ _
- ③ R U E E + S E C = _ _ _ _ _ E _

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÈCHÉS N°068

A	A	P	I	B	T							
E	V	I	C	T	I	O	N	I	R	A	Q	
A	N	C	R	E	D	E	T	E	N	U		
A	N	F	R	A	C	T	U	O	S	I	T	E
C	O	O	P	E	R	E	R	T	O	N		
V	E	S	U	U	S	V	E	T	O			
M	C	E	C	I	C	O	R	T				
L	E	A	R	R	E	P	A	R	E	N	T	
N	I	E	C	E	A	V	A	R	I	E		
O	T	E	E	S	E	R	A	C	V			
U	S	U	S	E	L	I	D	E	R			
V	A	L	T	O	P	E	T	O	L	E		
L	F	E	N	E	T	R	E	E	M			
K	E	P	I	S	R	I	P	U	E			
N	A	N	O	E	V	E	R	E	S	T		
C	E	S	H	A	S	E	G	U	E	S		

SUDOKU N°068

9	1	4	3	2	8	7	5	6
3	2	7	6	9	5	4	1	8
5	6	8	1	7	4	9	2	3
2	7	6	8	5	9	3	4	1
4	3	9	7	1	6	5	8	2
1	8	5	4	3	2	6	7	9
8	4	2	5	6	3	1	9	7
7	9	3	2	4	1	8	6	5
6	5	1	9	8	7	2	3	4
6	5	9	3	8	1	2	7	4
7	2	8	4	5	9	6	1	3
4	3	1	6	7	2	8	9	5
1	9	3	5	2	8	4	6	7
8	6	7	1	9	4	5	3	2
2	4	5	7	3	6	9	8	1
5	1	2	8	6	3	7	4	9
3	7	6	9	4	5	1	2	8
9	8	4	2	1	7	3	5	6
1	3	5	8	7	9	2	6	4
9	2	7	3	6	4	1	8	5
8	6	4	1	2	5	9	7	3
7	1	3	5	4	2	6	9	8
6	5	2	9	3	8	4	1	7
4	9	8	7	1	6	3	5	2
5	4	6	2	9	7	8	3	1
3	8	9	4	5	1	7	2	6
2	7	1	6	8	3	5	4	9

MOTS CROISÉS N°068

P	L	A	I	N	C	H	A	N	T
R	A	S	S	E	R	E	N	E	E
A	M	E	R	T	U	M	E	N	
E	B	R	A	S	E	S	P	A	
S	I	E	L	U	S	I	N		
I	S	O	L	E	T	E	S	T	
D	U	S	I	E	S	T	E		
I	R	R	I	T	E	R	E		
U	S	C	E	N	I	Q	U	E	
M	A	I	R	A	N	R	U		

MOTS À MOTS N°068

1/ REMERCIER - 2/ HÉRITIÈRE - 3/ ENTRETIEN.

MEDIA

Le groupe Canal+ s'intéresse aux championnats d'Afrique de basketball

Le groupe Canal+ s'est engagé à diffuser sur ses chaînes les matches comptant pour la 28^e édition du championnat d'Afrique de basketball masculin.

Et ce après avoir acquis les droits de diffusion de cette compétition qui se dispute tous les deux ans.

Seize sélections africaines participeront du 19 au 30 août en Tunisie à cette compétition de haute facture à laquelle verront s'affronter les joueurs africains évoluant sur le continent ou à l'étranger pour un seul but, celui de gagner le titre de champion d'Afrique. Parmi eux, le Gabonais Jason Mbourounda, le Malien Amara Sy, le Camerounais Luc Mbah a Moute, l'Ivoirien Fréjus Zerbo et le Sénégalais Gorgui Dieng. Selon le communiqué de presse, Canal+ diffusera les plus belles rencontres du tournoi en direct. Les abonnés bénéficieront également de l'expertise et des commentaires des consultants Canal+ en basket.

Le groupe Canal+ a aussi renouvelé ses droits de diffusion de l'intégralité des matches de la Liga, championnat espagnol de football sur ses antennes Afrique à compter de ce mois d'août. Grâce à cet accord, plus de 150 matches par saison de ce prestigieux championnat seront diffusés en direct dès le 22 août sur Canal+ sport1 et 2 souligne le communiqué de presse. Canal+ s'engage auprès de ses abonnés à diffuser les rencontres les plus palpitantes avec des stars de renommée mondiale comme Cristiano Ronaldo, Lionel Messi et Neymar da Silva Santos Junior. « Les abonnés bénéficieront également de l'expertise et des commentaires des journalistes consultants Canal+ en football... Ils retrouveront également Liga le mag, l'émission hebdomadaire consacrée à toute l'actualité de la Liga », a assuré le groupe Canal+

James Golden Eloué

AC LÉOPARDS DE DOLISIE

Bhebey Ndey en France depuis le 17 août

L'Athlétic club Léopards de Dolisie a gagné la bataille qui consistait à évacuer son capitaine en France pour les soins médicaux. Ceci, « malgré l'indifférence des autorités nationales », dit-on au niveau de ce club.

Rudy Guelord Bhebey Ndey s'était grièvement blessé le 26 juillet au Caire lors du match contre le Zamalek dans le cadre de la troisième journée des matches de poules de la 12^e édition de la Coupe africaine de la Confédération à cause de son engagement. L'international congolais qui servait son pays, était en effet, tombé par la tête après un saut alors qu'il tentait d'éviter le gardien adverse. « Guelord Bhebey Ndey était en mission commandée », souligne le club car il avait effectué le déplacement de l'Égypte muni d'un ordre de mission signé par le ministère des Sports.

Mais depuis sa grave blessure, le constat reste amer. Le capitaine des Fauves du Niari n'a que le soutien de son club et du public et non des autorités aussi bien du ministère des Sports que de la Fédération congolaise de football. Sa situation s'aggravant, les médecins égyptiens avaient conseillé à son club, de confier la prise en charge du patient dans un centre plus performant. C'est pour cette raison et grâce aux relations des dirigeants du club que l'AC Léopards a pu avoir des visas pour le joueur lui-même, son épouse et son bébé de huit mois.

L'AC Léopards a supporté seul l'évacuation estimée à 109 millions de

francs Cfa

Le club annonce par ailleurs que les autorités consulaires de l'ambassade de France en Égypte pour la délivrance des visas avaient exigé à l'AC Léopards le paiement d'une caution correspondant à deux mois d'hospitalisation. Celle-ci devait être versée directement à l'hôpital qui devrait recevoir le malade. Selon les informations transmises aux Dépêches de Brazzaville par le trésorier général du club Stevy Talansi, l'AC Léopards a viré la somme de 118.341 euros qui équivalent aux frais de virement soit 80 millions de francs Cfa. Le malade ne devant être transféré que dans un avion médicalisé, les comptes du club ont encore été mis à contribution d'après Stevy Talansi. Selon le trésorier général, l'AC Léopards a viré à la société de transport, la somme de 43 000 euros. Ce qui équivaut, avec les frais de transfert, à 29 millions de francs Cfa. Le coût global des dépenses liées à l'évacuation du joueur est estimé à 109 millions de francs Cfa.

Le silence des autorités est inquiétant vu que le cas du joueur est encore très grave. Mais au moment où le Congo s'apprête à célébrer le cinquantenaire des Jeux africains, ce



Le capitaine de l'AC Léopards de Dolisie, ici balle aux pieds, a été évacué en France (Photo Adiac)

manque de réaction n'est pas un bon signe à l'endroit des sportifs qui défendent les couleurs nationales. Certains vont jusqu'à se demander sur le sort d'un athlète dont le club n'aurait pas de ressources nécessaires pour supporter une telle évacuation ? Le constat qui se dégage est que les sportifs congolais sont très touchés par la situation de Bhebey Ndey.

J.G.E.

BRIN D'HISTOIRE

Le 15 août 1963

Le Congo vient de fêter avec faste le 55^e anniversaire de son accession à l'indépendance. C'est ici l'occasion de parler d'un autre 15 août, celui de l'année 1963, qui marque la fin de la première République dirigée par l'abbé Fulbert Youlou. Pendant 28 ans, de 1963 à 1991, le 15 août est la fête de l'indépendance, les « révolutionnaires » ayant mis la date de l'indépendance sous le boisseau. C'est la Conférence nationale souveraine qui la remet dans le calendrier des festivités nationales.

Le 15 août 1963 est le début du chambardement de l'ordre constitutionnel au Congo. Des syndicalistes, parmi lesquels, Okemba Morléné Gandou, Matsika, Pongault, Angor Léon, Boukambou Julien, Thauley Ganga, etc. à la tête d'une insurrection populaire, renversent le régime de l'abbé Fulbert Youlou. Mais ce mouvement populaire devient assez rapidement « révolutionnaire », récupéré par les « révolutionnaires » qui mirent assez rapidement hors jeu les syndicalistes, les vrais héros du changement politique. Rapidement, ils sont débordés par les « révolutionnaires » qui imposent un an après, le 28 juillet 1964, le socialisme scientifique, à la faveur du congrès

constitutif du Mnr (Mouvement national de la révolution).

Le 15 août 1963, marque le début des premiers assassinats politiques. Dès 1965, Matsocota, Pouabou et Massouéme sont enlevés et sauvagement abattus. La lutte politique prenait un tour nouveau, la violence comme moyen de résolution des contradictions. Comme on disait à l'époque, « la Révolution a commencé à manger ses enfants ». La Conférence nationale souveraine, en 1991, n'a pas réussi à démêler l'écheveau de cet imbroglio. Cet épisode sanglant ouvre le cycle d'une série d'énigmes non résolus de l'histoire politique du Congo ; vices rédhibitoires de la Révolution. Dix ans plus tard, dans une philippique contre le président Marien Ngouabi, Pierre Nzé, éminente personnalité politique du Congo, écrivait : « La révolution, ce ne peut-être pas un dîner de gala. Mais ce ne peut être continuellement destruction. C'est aussi nécessité de construction ».

Au regard d'une histoire épileptique, on apprécie le prix de la paix. C'est dans la paix retrouvée, mais à préserver, que le Congo, en cette année 2015,

a célébré les 56 ans de la naissance de l'orchestre Bantous de la capitale. Le plus ancien orchestre en activité sur le continent africain, les Bantous sont nés le 15 août 1959, un an avant l'accession du Congo à l'indépendance. C'est dans la salle de conférence de la Préfecture que cette célébration a eu lieu, le 6 août dernier. Au cours de leur histoire tourmentée, les Bantous ont souvent plié sans rompre le fil de leur existence. Cette commémoration n'a été possible que grâce à la paix qui règne dans le pays depuis quelques années. Cette félicité ne doit pas être consommée par la perpétuelle volonté de violence des hommes politiques congolais, toujours prêts à donner le peuple en holocauste pour assouvir leurs ambitions égoïstes. À cette fin, ils s'ingénient à jouer sur les instincts plus vils des hommes, l'envie, la mesquinerie, la haine inféconde et la bestialité primitive. Le monstrueux, comme on dit, s'impose toujours à l'attention.

Le rêve n'est pas l'utopie. Certains acteurs politiques, boostés par une certaine communauté internationale, se sentent pousser les ailes de la contestation et de la provocation futiles. Leur heure serait arrivée. Il n'est pas interdit

de rêver certes, mais de là à prendre ses rêves pour la réalité, il y a loin de la coupe aux lèvres. Leurs propos comminatoires, et souvent intempestifs, ressemblent davantage à l'esbroufe qu'à autre chose.

N'oublions pas cependant que l'imprévu a toujours un caractère de difformité et de sauvagerie. Nous devons nous en prémunir. En ces temps incertains des mœurs politiques déréglées, nous avons encore droit au rêve, à l'espoir. Le plus grand crime aujourd'hui serait d'attenter non à une constitution escamotée mais à la paix, sous de sulfureux prétextes. Nous devons continuer à profiter de la chaude et vibrante joie de vivre dont la paix est la source, en dépit des difficultés existentielles contingentes. La vie et la paix n'ont pas de prix.

L'héritage du 15 août 1963 a été soldé lors de la Conférence nationale souveraine. Le retour des symboles de la République, institués peu avant l'indépendance, a définitivement tourné la page du long épisode révolutionnaire. La « Révolution » a laissé de profonds stigmates dans la conscience collective congolaise.

MFUMU